

TRANSITION
INNOVATION
RESILIENCE
COOPERATION
PROXIMITE
SOLIDARITE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

de la Communauté
d'agglomération
de Béthune-Bruay,
Artois Lys Romane

2022



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

SOMMAIRE

Édito	03
L'année 2022 en quelques dates	04
La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane	06
Les chiffres-clés de l'Agglomération	07
Les compétences	08

01 Favoriser le développement économique et renforcer l'attractivité

Le développement industriel et technologique	10
Le foncier et l'immobilier d'entreprise	12
Les aménagements économiques	13
Le développement économique autour du fluvial	14
Promotion économique et marketing territorial	14
Transition numérique et Tiers-lieux	15
L'entrepreneuriat	16
L'aide à la création et au développement des TPE en milieu rural et en QPV	17
L'économie sociale et solidaire (ESS)	18
L'emploi sur le territoire	19
L'artisanat	20
Le commerce	20
L'Office de tourisme intercommunal	21

02 Être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique

La collecte des déchets	22
La prévention des déchets	23
L'économie circulaire	24
La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)	25
L'eau potable	26
L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines	27
Le Plan Climat Air Énergie Bruit	28
L'amélioration énergétique de l'habitat	29
L'agriculture durable et l'alimentation	30
La mobilité durable	31
La sensibilisation à l'environnement	32
La biodiversité et les écocardes	34
Les trames verte et bleue	34

03 Améliorer le cadre de vie et agir pour la solidarité

L'aménagement du territoire	35
L'aménagement et le développement rural	36
Les partenariats et les financements extérieurs	37
Les études, travaux et constructions d'équipements communautaires	38
L'entretien du patrimoine	40
L'urbanisme	41
La politique de l'habitat	42
L'accueil des gens du voyage	43
L'archéologie	44
Le développement culturel	45
Le sport	47
L'aménagement de sentiers pédestres, les itinéraires cyclotouristiques et l'aménagement fluvestre	50
La cohésion sociale avec la Politique de la Ville et le renouvellement urbain	51
L'accès au droit et la prévention de la délinquance	52
Le Conseil local de santé (CLS)	53
Le Conseil local de santé mentale (CLSM)	54
L'action sociale	55
L'inclusion numérique pour tous	55
La Charte handicap	56
Les Unités territoriales d'intervention (UTI)	58
La fourrière-refuge	58
La petite enfance et la jeunesse	59

04 Les ressources et moyens de fonctionnement

Les affaires juridiques et l'administration générale	61
Les moyens généraux	62
Les systèmes d'information (DSI)	62
Le système d'informations géographiques (SIG)	63
L'animation territoriale	63
Les ressources humaines	64
Les services comptables et financiers	65
La communication	67
Le Conseil de développement	68

05 Nos élus

Le conseil communautaire	69
L'exécutif	71

ÉDITO

Marquante et décisive, l'année 2022 peut se résumer ainsi pour notre collectivité.

Marquante et décisive, d'abord et avant tout pour l'avenir de notre territoire. Le 6 décembre dernier, nous adoptons notre projet de territoire et fixons le cap pour les 10 années à venir : construire l'Agglo 100% durable, économiquement, écologiquement, socialement.



Economiquement, pour décarboner notre économie et privilégier l'économie circulaire. Ecologiquement, pour protéger la nature et préserver nos ressources. Socialement, pour assurer le bien-être de nos habitants.

Cette vision que nous avons partagée avec les élus communautaires a également été coconstruite avec l'ensemble des forces vives, des habitants et des jeunes. Nous avons voulu les associer dans ce travail prospectif pour que chacun prenne conscience que notre monde change brutalement, que nos ressources naturelles s'épuisent, que les conséquences du réchauffement climatique sont quotidiennes, que l'innovation technologique génère des questions techniques et éthiques. Nous devons nous adapter à ces évolutions pour vivre dans un monde choisi plutôt que subi. Notre projet de territoire a pour ambition de répondre à cet enjeu majeur.

L'année 2022 a également été **marquante et décisive** pour la vie quotidienne de nos habitants. Avant même l'adoption de ce projet de territoire, nous avons commencé à anticiper les enjeux climatiques, avec deux priorités majeures : protéger nos habitants, développer durablement notre agglomération.

Protéger nos habitants d'abord, au moyen d'une action volontariste en matière de santé avec, par exemple, le projet de création d'un centre intercommunal de santé et la mise en œuvre d'une mutuelle intercommunale pour faciliter l'accès aux soins. Nous sommes également attentifs à l'égard des seniors, avec notre programme « bien-vieillir » ; à l'égard des personnes handicapées avec notre charte handicap ; à l'égard des jeunes avec nos programmes en matière d'éducation populaire et de réussite éducative. L'épanouissement de nos habitants est tout aussi important : l'animation culturelle et sportive sont notamment deux axes que nous avons renforcés pour promouvoir la cohésion sociale. Protéger passe aussi par la préservation de nos ressources et par la lutte contre les inondations dont les investissements sont montés en puissance en 2022, l'Agglomération ayant pris la compétence Gemapi en septembre 2021.

Développer durablement notre Agglomération ensuite en lui redonnant une nouvelle dynamique économique par la réindustrialisation de notre territoire. L'emploi reste notre préoccupation majeure et celle de nos habitants. Nous développons et facilitons l'innovation et l'émergence de nouvelles filières telles que « la vallée de l'électricité » ou l'économie circulaire, sans oublier notre Programme Alimentaire Territorial pour accompagner les mutations de notre agriculture. L'artisanat et le commerce de proximité sont des secteurs d'activités essentiels que nous souhaitons soutenir aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Notre ligne de conduite est claire : bâtir un territoire fédérateur où chaque commune comme chaque habitant trouve toute sa place. Pour cela, il nous paraît essentiel à la fois de favoriser le développement économique et renforcer l'attractivité, d'être au rendez-vous de la transition écologique et économique, d'améliorer le cadre de vie et d'agir pour la solidarité.

Ce rapport d'activité se veut le reflet de notre travail collectif pour servir au mieux l'intérêt de nos 100 communes et de nos 280 000 habitants. Un grand merci aux élus communautaires ainsi qu'aux agents pour leur investissement quotidien.

Bonne lecture !

Olivier Gacquerre,

Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

L'année 2022 en quelques dates | Rétrospective

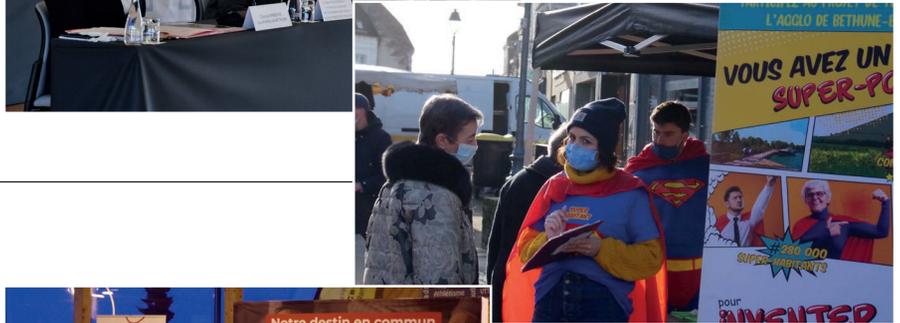
JANVIER

- Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, a signé le 21 janvier, aux côtés du Président Olivier Gacquerre, et de Chantal Ambroise, sous-préfète de Béthune, le Contrat de relance et de transition écologique. Ce contrat unique entre l'Etat et l'Agglomération, constitue le socle du projet de territoire et fixe les enjeux et axes stratégiques pour l'avenir.



FÉVRIER

- La concertation avec le public pour construire le projet de territoire, débutée en décembre 2021, continue. Des rendez-vous originaux au plus proche du public sont organisés sur les marchés, dans les gares, centres commerciaux... Plus de 300 participants en 3 jours ont contribué au projet de territoire.



MARS

- 31 distinctions ont été remises lors de la cérémonie de mise à l'honneur des artisans, organisée à Loisinord, dans le cadre du partenariat pluriannuel entre l'Agglomération et la CMA Hauts-de-France.



- L'Agglo et ses 100 communes ont lancé, par solidarité, une collecte en soutien aux populations touchées par la guerre en Ukraine. 137 palettes de dons, constituées de produits d'hygiène et de vêtements, ont été prises en charge par la Protection civile de Calais et grâce à l'appui de villes polonaises jumelées avec plusieurs de nos communes pour être acheminées aux familles ukrainiennes.



AVRIL

- Comme cela avait été le cas en 2020 pour le nord de l'agglomération, la distribution des bacs pour la collecte de déchets verts s'est déroulée de février à avril dans 28 communes de l'est du territoire.



MAI

- Candidate à devenir base de préparation des Jeux Olympiques, l'Agglomération a obtenu le label «Terres de Jeux». L'aventure olympique se vit donc dans les équipements sportifs ! Le top départ a été donné dans les piscines de Barlin, Divion, Auchel et Noeux-Les-Mines les 14 et 15 mai, avec des animations et défis lancés par les maîtres-nageurs.



JUIN

- Dans le cadre du Contrat local de Santé, l'Agglomération souhaite attirer de nouveaux médecins sur son territoire. Une première journée d'accueil réservée aux internes en stage sur le territoire a été organisée. Une opération «séduction» de promotion des multiples atouts de l'agglomération de Béthune-Bruay pour convaincre les futurs praticiens de s'y installer.





JUILLET

- Afin de développer une mobilité vertueuse, l'Agglo lance le 1^{er} juillet le Pass Mobil'Agglo, une aide financière à l'achat de vélo. 682 chèques ont été délivrés pour un montant total de 129 460€.

AOÛT

- Un chantier inédit de réhabilitation du réseau d'eau potable est mené à Saint-Venant, sur 1km de canalisations. Une technique innovante est utilisée. Elle consiste en le nettoyage et la réparation des canalisations, par injection de résine : plus rapide, économique et respectueux de l'environnement !

SEPTEMBRE

- La fête du sport, organisée par l'Agglomération, permet aux habitants de découvrir de nombreuses disciplines sportives à Loisinord. Un événement organisé dans le cadre de «Terres de Jeux 2024»

OCTOBRE

- La piscine de Béthune réouvre ses portes après 9 mois de travaux. L'Agglomération a entrepris un programme de rénovation pour améliorer la qualité des services et le confort, pour un coût total de 3,2 M€, dont 1,9 M€ à sa charge. Un nouveau délégataire, Récréa, est annoncé.

NOVEMBRE

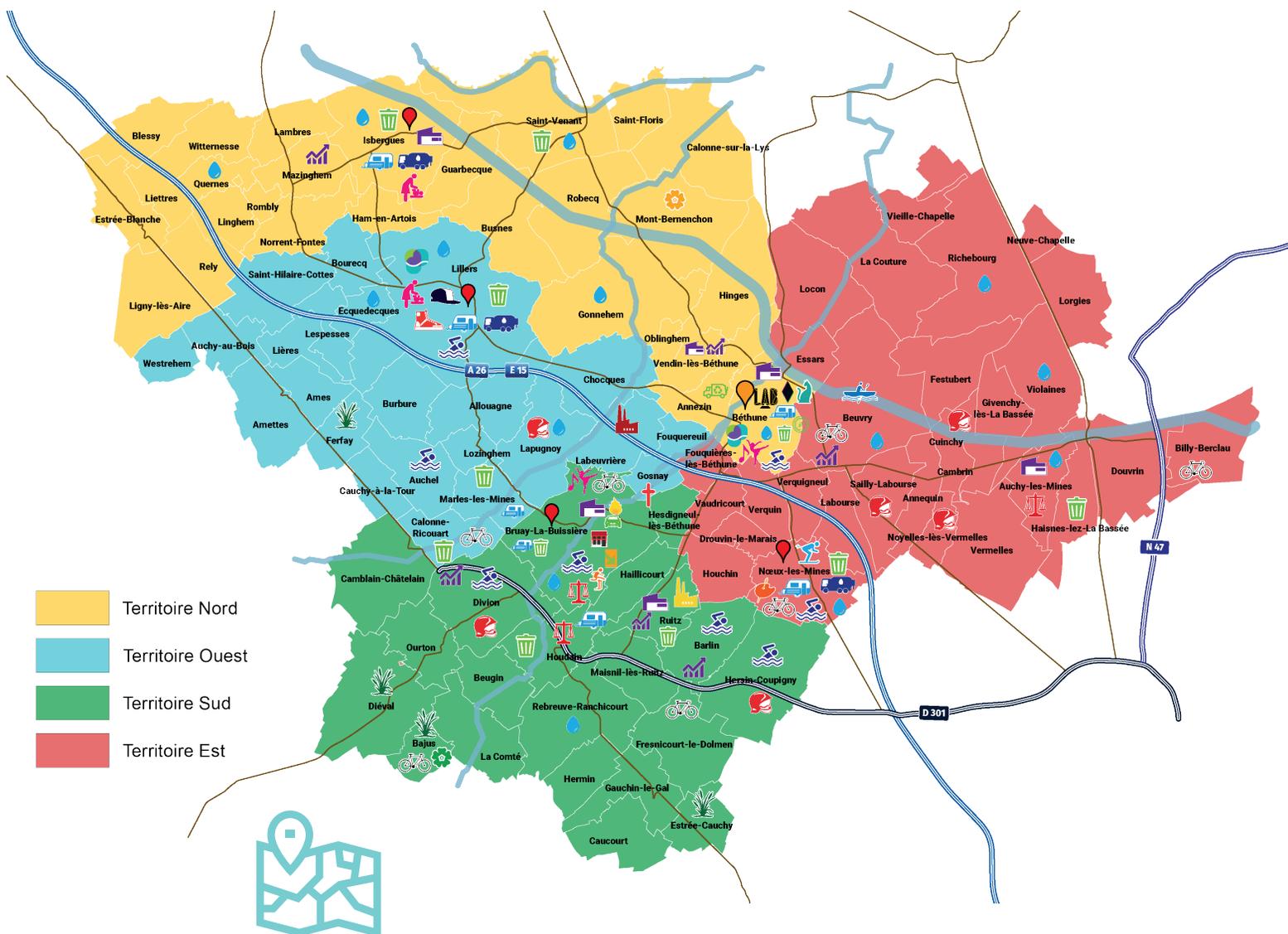
- Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, l'Agglomération participe à l'opération nationale « DuoDay ». Pour la première fois, 15 agents volontaires de l'Agglomération ont partagé leur poste avec une personne en situation de handicap.
- Suite à l'appel à candidatures lancé en mai dernier, les 10 lauréats du 2^{ème} accélérateur REV3 du territoire sont désignés ! A la clé, un accompagnement de 6 mois pour structurer, challenger et sécuriser leur projet en matière d'innovation.

DÉCEMBRE

- **Vote du projet de territoire** L'Agglo 100% durable : c'est parti ! Le 6 décembre, les élus communautaires votent le projet de territoire. Ce projet, co-construit avec les élus, acteurs et habitants du territoire, constitue la feuille de route de l'Agglo jusqu'en 2032.

La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Afin de favoriser la proximité et le dialogue avec l'ensemble des communes et les habitants, le Président et son équipe de l'exécutif ont décidé de découper le territoire de l'agglomération en 4 territoires avec, à leur tête, un vice-président.



Un territoire de 647 km²

Les équipements communautaires

Antenne	La Comédie de Béthune	Service Animation Jeunesse	Lagune
Loisird	La Ferme de Bajus	Point Information Jeunesse	Déchetterie
Base nautique	Piscine communautaire	Centre de Première Intervention	Service opérationnel d'assainissement
Office de tourisme	Stade d'athlétisme	Donation Kijno	CRITTM2A
Geotopia	Cité des Électriciens	Relais Assistants Maternels	Conservatoire communautaire
LAB Labanque	CVE	Pépinière d'entreprise	Hôtel d'entreprise
Unité d'Art sacré	Centre de tri des déchets	Station d'épuration	Centre technique
Écoquartier des Alouettes	CREPIM	Refuge / fourrière	Plateforme de déchets verts

1^{ère} intercommunalité du Pas-de-Calais

3^{ème} Communauté d'agglomération de France (nombre de communes)



152

élus communautaires

dont 15 vice-président(e)s et
21 conseiller(e)s délégué(e)s



100

communes

dont 62 communes
de moins de 2 000 habitants



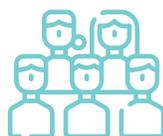
280 000

habitants



36,7 %

**des habitants ont
moins de 30 ans**



432

habitants/km²



3 sorties d'autoroute (A26)

1 gare TGV à Béthune



120 669

actifs



77 339

**emplois recensés
sur le territoire**



165

sites industriels



- 0,3%

**taux de chômage
en baisse**



+ de 2 537

**commerces de
proximité**



579

exploitations agricoles

Les compétences de la Communauté d'agglomération

Que faisons-nous pour vous ?

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté d'agglomération aide à la création et au développement des activités économiques, industrielles, agroalimentaires, artisanales, commerciales, et touristiques. Elle aide également à l'immobilier d'entreprises. Elle crée, aménage, entretient et gère les zones d'activités (industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire) et développe des actions en faveur du rayonnement touristique du territoire.

L'Agglomération contribue au développement de la formation et de la recherche universitaires avec l'Université d'Artois et les laboratoires de recherche. Elle veille à l'aménagement numérique du territoire et au déploiement de la fibre. L'innovation et le développement des usages numériques font partie de ses priorités.



MOBILITÉ

La Communauté d'agglomération a confié le plan de déplacements urbains (transport et stationnement des personnes et marchandises) à Artois Mobilités qui a délégué le réseau de transports en commun à Tadao.

Par ailleurs, seule ou de concert, l'Agglomération agit pour le développement d'une mobilité durable, 100% verte et accessible à tous : déploiement des bornes de recharge électrique, aménagement de voies cyclistes, aires de covoiturage, parkings-relais...



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

La Communauté d'agglomération agit pour recréer les liens entre les habitants et leur permettre un meilleur accès aux soins notamment. Pour cela, elle mène des actions via les contrats locaux de santé et de santé mentale, en matière d'action sociale, en direction de la petite enfance, des aînés, du handicap... L'Agglomération veille aussi agir en faveur de la jeunesse et veille à la sécurité de la population via les interventions des sapeurs-pompiers communautaires. Elle assure la gestion de la fourrière-refuge pour animaux.



HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

L'Agglomération anime et coordonne des dispositifs contractuels permettant à tous les publics, y compris ceux en difficulté, d'accéder à l'emploi, aux conseils juridiques, au logement... pour assurer de meilleures égalités sociales et territoriales.

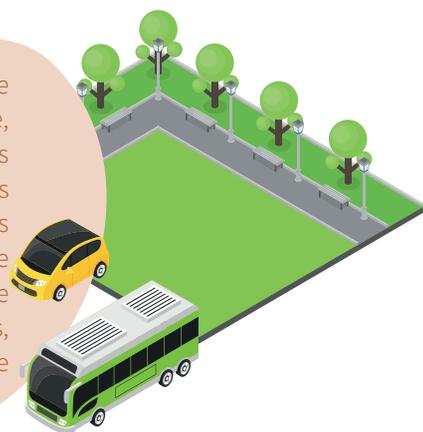
Elle porte ainsi le Contrat de Ville pour la cohésion sociale ou encore le Programme local de l'habitat pour améliorer les parcs et disposer d'une offre locative sociale de qualité. Elle participe aussi au développement urbain, incite à la prévention de la délinquance et impulse la réussite éducative, gère des aires d'accueil des gens du voyage...





AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL

L'Agglomération organise la planification des actions d'urbanisme au travers du schéma de cohérence territoriale. Elle crée, aménage, entretient et gère les voiries, les parcs de stationnement et les espaces publics d'intérêt communautaire. Elle réalise des diagnostics et des fouilles en archéologie préventive. Elle accompagne les communes dans leurs projets d'embellissement et de développement. Elle mène des actions d'aménagement en faveur de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle s'attache aussi à promouvoir ses atouts touristiques, paysagers et environnementaux (sentiers de randonnées, tourisme fluvestre...).



ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

La Communauté d'agglomération, dans l'exercice de nombreuses compétences, veille à préserver la diversité biologique : assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques, lutte contre les inondations. Des actions de sensibilisation sont également menées par les écogardes et à Geotopia. Elle s'attache également à adapter le territoire aux changements climatiques, à renforcer sa résilience et à protéger les habitants via des programmes volontaires dont le Plan Climat Air Énergie territorial (maîtrise d'énergie, lutte contre les pollutions, réseau de chaleur...)



COURS D'EAU ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

L'Agglomération gère les milieux aquatiques pour permettre l'écoulement naturel des eaux, contribuer à leur bon état écologique et prévenir les inondations. Avec l'extension de la compétence Gemapi, le linéaire de cours d'eau à entretenir est passé de 440 km à 610 km.



DÉCHETS

La Communauté d'agglomération collecte et organise le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés tout en veillant à prévenir et réduire au maximum leur production.



EAU ET ASSAINISSEMENT

L'Agglomération gère et maîtrise la quantité et la qualité de la ressource en eau. Elle s'occupe des eaux pluviales urbaines et du traitement des eaux usées. Il s'agit de préserver la ressource devenue précieuse.



CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Que ce soit via la programmation dans ses équipements structurants ou via l'aide et le soutien technique apportée à ses communes adhérentes, l'Agglomération veille à l'épanouissement des habitants par l'accès à la culture, aux activités artistiques et d'éducation populaire, à la pratique sportive et aux loisirs.



Favoriser le développement économique et renforcer l'attractivité

Le développement économique est synonyme d'emploi et d'attractivité. En pleine mutation, notre territoire, à dominante industrielle, se tourne vers l'industrie du futur et l'innovation, notamment autour de la vallée de l'électrique. La communauté d'agglomération impulse cette transformation aux côtés des acteurs économiques et des partenaires institutionnels.

Le développement industriel et technologique

La Communauté d'agglomération a pour objectif de déployer les conditions favorables au développement des activités économiques sur le territoire. À travers son axe « Développement industriel et technologique », elle accompagne les entreprises industrielles dans leurs projets, favorise le développement technologique et universitaire, soutient les filières émergentes et stratégiques du territoire tournées vers l'écologie industrielle et l'économie circulaire. De même, elle favorise la mise en relation entre les entreprises et les partenaires économiques afin de créer un écosystème dynamique et fédérateur.



Implantation de la 1^{ère} giga-factory de batteries électriques



63

industriels accompagnés pour le développement de leur entreprise



1/3

des lauréats industriels régionaux implantés sur l'agglomération

Zoom sur 2022

▷ Accompagnement des projets de développement des entreprises

- Accompagnement direct d'industriels suivant leurs projets et problématiques avec l'appui du réseau d'acteurs liés au développement industriel (CCI, DIRECCTE, Plastium, Région, Siziaf, UIMM),
- Instruction et suivi des aides à l'investissement,
- Accompagnement à l'implantation de l'entreprise Minth ElectricCity Technology à Ruitz,
- Accompagnement à l'implantation de l'entreprise ENNEA Group sur l'ancien site de Bridgestone,
- Mise en place du Plan de revitalisation Bridgestone,
- Accompagnement des accélérés REV3, dispositif régional au profit de l'innovation.

▷ Appui au développement technologique et universitaire sur le territoire

- Développement du Technopôle initié autour du CRITT M2A et du CREPIM à Bruay-La-Buissière,
- Appui au développement du Campus universitaire de Béthune (IUT, FSA, les 4 laboratoires et la plateforme TECH 3E) et à la création d'une école d'ingénieurs dédiée au génie électrique,
- Appui au développement du Campus des métiers et des qualifications des travaux publics et celui de l'industrie et transition numérique,
- Mise en oeuvre de la phase test de l'écosystème d'innovation.

▷ Soutien au développement des filières stratégiques pour le territoire :

- Poursuite de l'affirmation du positionnement du territoire en vallée de l'électrique,
- Accompagnement pour l'implantation de la 1^{ère} giga-factory de batteries électriques : Automotive Cells Company (ACC) et mise en relation avec l'écosystème local,
- Création d'une école d'ingénieurs - accompagnement de MOV'NTEC dans le redéploiement de ces activités liées à l'électromobilité. accompagnement des projets ATLAS, Partage ma borne, Smart up Academy, Suburban,
- Perspective de structuration de la filière plasturgie, matériaux et emballages,
- Étude flash sur l'appui méthodologique à l'élaboration d'une stratégie d'économie circulaire,
- Plusieurs projets en cours d'élaboration sur la sous-traitance industrielle.



Olympiades du Campus des métiers et des qualifications des travaux publics

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Création d'une école d'ingénieurs dédiée au génie électrique,
- Officialisation de la création du gigatest Center du CRITT M2A,
- Poursuite de l'accompagnement de 4 porteurs de projets en lien avec la stratégie Vallée de l'électricité,
- Validation de la stratégie de réindustrialisation du territoire,
- Implantations de Minth ElectriCity Technology et Ennea Group.

L'après Bridgestone en chiffres

Un site en pleine reconversion

D'un site mono-activité dédié à la fabrication de pneus, il est devenu aujourd'hui un site multi-activités.

Reprise par Sig Log's, l'ancienne usine est en pleine mutation et deux nouvelles entreprises se sont déjà implantées : Blackstar (entreprise française spécialisée depuis 1979 dans la fabrication et la commercialisation de pneumatiques reconditionnés) et Ennea (reconditionnement et nouvelle vie pour équipements professionnels usagés - distributeurs de boissons, machines de propreté, matériel de manutention et outillage pour le BTP-).

D'autres projets sont en cours.



2,85M€

du fond de revitalisation Bridgestone ont été attribués à **38 entreprises** industrielles ou de services à l'industrie, pour un objectif de **549 emplois**



Sur 827 salariés ex-Bridgestone :

573

ont trouvé une solution professionnelle post licenciement soit **69% des effectifs**



1 plateforme dédiée

à laquelle participe activement l'Agglomération pour accompagner les ex-salariés dans leurs démarches de retour à l'emploi



ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ La réalisation de 20 ha d'extension sur la ZI de Ruitz et l'engagement des travaux prochains des extensions complémentaires, portant à 70 ha la superficie de terrains à commercialiser.

▷ Gestion locative : des entreprises de qualité installées, avec un taux d'occupation élevé de 94%



77

entreprises en pépinière



Développement de surfaces tertiaires pour près de

9 000 m²

mobilisables sur plusieurs projets.

Le foncier et l'immobilier d'entreprise

L'Agglomération assure une mission de proximité avec les investisseurs désirant s'implanter sur le territoire en leur apportant un soutien personnalisé. Elle s'impose comme la porte d'entrée indispensable à tout projet offrant des perspectives durables de développement local.

Parallèlement, la collectivité propose un parcours immobilier et foncier aux entreprises grâce aux 42 Zones d'Activités et 15 bâtiments économiques répartis sur l'ensemble du territoire.

Zoom sur 2022

▷ Commercialisation

ZI de Ruitz :

- Flandres Artois Paysages : travaux démarrés depuis février 2023.

LogisterrA26 :

- Extension du parking sécurisé de TWV réalisé en 2022,
- Nouvelle usine POMONA en cours de construction,
- Site de production de granulés bois Voé / Granuloé.

AÏNOWA à Beuvry :

- 3 200 m² de plateaux tertiaires,
- Station B, immeuble tertiaire de 4000 m² situé sur le pôle gare de Béthune.

▷ Gestion locative

Pépinières d'entreprises :

77 entreprises, 237 emplois pour un taux moyen pondéré de 72% de remplissage.

Nouveaux arrivants 2022 :

- Pépinière d'Isbergues : coach en développement personnel.
- Centre Jean Monnet : Test SA, société spécialisée dans les enquêtes, mandatée par Artois Mobilités,
- Bâtiment relais 2 de Mazinghem : Stockfluid, revente et développement de matériels de stockage, gestion et transfert des fluides et énergies. Sofime informatique, conseil, analys, développement, formation et vente de matériels et logiciels,
- Pôle artisanal de Divion : Taxi M7, transport sanitaire, de remise du pool taxi,
- Ecoquartier : AFP2I ADAPEP, formation continue d'adultes.



Bâtiment relais 2 de Mazinghem



Les aménagements économiques

La Communauté d'Agglomération propose une offre globale et cohérente permettant d'accueillir tout type de projets. Cette offre se décompose en parcs d'activités, zones artisanales et zones d'activités à vocation particulière.

Zoom sur 2022

► Extensions

- Livraison du projet d'extension de la ZAE de Mazinghem (3ha),
- Extension terminée de la ZI de Ruitz pour 20 ha,
- Livraison des travaux de l'ancienne friche dite «Chausson»,
- LogisterrA26 : En plus de la commercialisation de 3 projets, un bâtiment est sorti de terre pour l'entreprise HDF Emballages, permettant de valoriser une ancienne friche à l'entrée de la zone. D'autres projets d'implantation sont prévus.

► Entretien des zones d'activités économiques et de nouveaux aménagements

- Reprise des réseaux d'assainissement et d'eau potable pour la ZI n°1,
- Travaux de rénovation de voirie et accotements sur la zone du Petit Saily à Saily-Labourse,
- Travaux de sécurisation et marquage sur la zone Plouviez à Divion.



9

projets finalisés de nouvelles implantations



95

contacts pour des projets fonciers ou de recherche de bâtiments

ACTION EMBLÉMATIQUE

► Programmation annuelle de travaux de requalification ou rénovation au sein des ZAE du territoire.



105 253 T

ont transité par le quai
de Guarbecque en 2022



+7,73 %

augmentation de l'activité
du quai entre 2021 et 2022



+21,06 %

augmentation du chiffre
d'affaires entre 2021 et 2023

Le développement économique autour du fluvial

Avec la nécessité de trouver des modes de transports plus vertueux, l'Agglomération souhaite travailler sur la question du fluvial. Gestionnaire actuelle du port de Guarbecque, la collectivité mène des réflexions et des projets pour assurer la gestion et la commercialisation du quai fluvial, suivre le développement de l'ensemble des sites portuaires sur le territoire et contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de développement du fluvial, allant de Dunkerque au Canal Seine Nord en passant par le territoire de notre Agglomération. Ce volet vient en cohérence avec l'ambition de privilégier les aménagements touristiques dans le cadre du schéma d'aménagement des voies d'eau.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Réflexion sur un schéma du développement fluvial du territoire en lien avec le Canal Seine Nord,
- ▷ Développement de l'activité du Quai de Guarbecque, en le rendant plus visible et attractif,
- ▷ Promotion et intensification de l'intérêt du transport fluvial pour les entreprises,
- ▷ Automatisation du quai,
- ▷ Réflexion sur une gestion externe de la sauterelle,
- ▷ Travail sur un règlement des utilisateurs du quai.

Promotion économique et marketing territorial

L'Agglomération a renforcé son ingénierie au service de la promotion économique et du marketing territorial.



2500

abonnés sur la page LinkedIn
en décembre 2022



+ 1000

abonnés en 1 an

Zoom sur 2022



Fête de la science

- Développement de supports de communication (fiches de commercialisation, guide des zones d'activités économiques (ZAE) signalétique sur les ZAE, travail préparatoire sur investinartois.fr (site de promotion économique géré par le Pôle métropolitain de l'Artois - PMA)
- Animation de la page LinkedIn «Territoires d'industrie Béthune-Bruay»
- Organisation de la Fête de la science à l'IUT, la FSA, à la Fabrique, au CRITT M2A et au CREPIM,
- Participation au SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprises) : présence sur le pavillon régional avec le PMA,
- Participation au SITL (Salon dédié à la logistique) : présence sur le pavillon CCI Hauts-de-France.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mise en place d'un tableau de bord pour suivre de plus près la conjoncture économique locale.
- ▷ Une Fête de la Science qui a mobilisé de nombreux partenaires et qui a été saluée par la Rectrice lors de sa visite.
- ▷ Contribution à la démarche de marketing territorial initiée par le PMA « Invest in Artois ».



Transition numérique et Tiers-lieux

L'Agglomération favorise l'innovation et le développement des usages numériques à travers des dispositifs structurants, des outils innovants et des collaborations constructives. L'accélérateur REV3 accompagne pendant six mois les porteurs de projets et/ou jeunes entreprises qui souhaitent lancer un projet innovant (énergies renouvelables, bâtiments intelligents, mobilité...) Le Parc d'Innovation de l'Artois a été labellisé par la Région Hauts-de-France, avec les Agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, l'Agglomération de Béthune-Bruay contribue ainsi à la création de la communauté d'innovation de l'Artois. Enfin, la Communauté d'agglomération accompagne les entreprises du territoire à leur internationalisation au travers du partenariat avec le Québec.

Un projet de partenariat avec le Québec :

L'Agglomération a établi un partenariat avec le Québec, en particulier avec le Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E Québécois). Une première mission de préfiguration a été réalisée en mai 2022 par une délégation française regroupant l'agglomération, Rev3, Finovam et le CRITT M2A. Cette mission a permis d'affermir certains partenariats, de rencontrer nos homologues québécois ainsi que de nouer de potentielles pistes commerciales pour des entreprises du territoire de Béthune-Bruay. Enfin, au cours de cette mission a pu être signée la création du Corridor Economique entre, M. Julien, Ministre de l'Energie et des Ressources Naturelles au Québec, M. Gacquerre, M. Cousin, vice-président de la CCI Hauts-de-France et M. Angers, directeur du C3E. Puis, en octobre 2022, trois start-ups québécoises sont venues sur notre territoire pour découvrir l'écosystème ainsi que les solutions d'industrialisation et d'accompagnement que propose l'Agglomération.

Zoom sur 2022

- Clôture du 1^{er} accélérateur et lancement du 2nd accélérateur Rev3 Béthune-Bruay avec la CCI Hauts-de-France : 18 projets accompagnés au total,
- Signature de l'officialisation du Corridor Economique de la Transition Energétique entre la France et le Québec,
- Déploiement du Parc Innovation de l'Artois et son offre au service des entreprises du territoire, 5 start-ups du territoire ont été accompagnées,
- Participation au salon Viva Technology, salon européen numéro 1 pour la technologie et les startups.



18

porteurs de projets accompagnés dans le cadre de l'accélérateur Rev3



9

startups Rev3 installées sur le territoire

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Dynamique Rev3 lancée sur le territoire.
- ▷ Création du corridor économique de la transition énergétique entre la France et le Québec.
- ▷ Déploiement du Parc d'Innovation de l'Artois avec le PMA.



Inauguration de la boutique à l'essai à Lillers

L'entrepreneuriat

La Communauté d'agglomération participe à la mise en place d'actions et d'évènements pour faciliter l'entrepreneuriat. Elle accompagne activement les initiatives, les créations et le développement d'activités sur le territoire. Les actions sont menées en partenariat avec les acteurs concernés :

- les porteurs de projet ante ou post création,
- les demandeurs d'emploi, les habitants,
- les jeunes,
- les collégiens, lycéens et étudiants.

Zoom sur 2022

▷ L'Académie de l'Entrepreneuriat

La Communauté d'agglomération a lancé le 8 décembre 2022 l'Académie de l'Entrepreneuriat dont l'objectif est d'améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre d'accompagnement à la création et reprise d'activité du territoire. Elle se compose de trois volets : une programmation de permanences d'information et d'ateliers d'émergence d'idées, des lieux ressources mis à disposition des entrepreneurs du territoire et un accompagnement de promotions d'entrepreneurs.

La première académie débutera en mars 2023 et regroupera une dizaine de porteurs de projet âgés de 18 à 30 ans souhaitant s'implanter sur notre territoire.

▷ Sensibiliser et accompagner

Afin de garantir la territorialisation de l'offre d'accompagnement à la création d'activité, la Communauté d'agglomération, avec l'ensemble des partenaires à la création et reprise d'entreprise, a mis en place deux programmations (juin-juillet et octobre-décembre) permettant de déployer 105 dates de permanences et d'ateliers pour informer et sensibiliser à l'entrepreneuriat les habitants de douze communes du territoire. De plus, la Communauté d'agglomération a financé le réseau national d'appui à la création d'entreprise (BGE) pour la mise en place pendant une semaine d'un bus de la création qui a sillonné différents quartiers. Cela a permis de sensibiliser 65 personnes dont 25 porteurs de projets issus des quartiers politique de la ville. 12 ont intégré un accompagnement individuel et collectif afin de passer de l'idée au projet.

▷ Le test d'activité

La Communauté d'agglomération finance des dispositifs de test d'activité.

- L'Incubatest de la BGE : 4 entrepreneurs habitant la Communauté d'agglomération ont testé leur projet.
- L'action Ma Boutique à l'essai d'initiatives Artois : 3 boutiques à l'essai (Lillers et Vermelles) ouvertes.

▷ Le financement

Le plan de financement fait partie des étapes clés de la création d'entreprise.

La Communauté d'agglomération, en complément de ses aides directes (aide à la création et aides au développement TPE et ESS) et des aides de droit commun, dispose :

- d'une convention avec Pas de Calais Actif pour la mise en œuvre de la prime CAP quartiers. En 2022, 7 entrepreneurs en ont bénéficié,
- d'une convention avec Initiative Artois qui contribue au financement du fonctionnement de la plateforme de prêt Initiative Artois.

En 2022, 203 prêts d'honneur Initiative Artois ont été octroyés pour un montant de 725 067 euros.



152

créations et/ou reprises
d'entreprises
accompagnées par la BGE en
2022



205

prêts octroyés par l'intermédiaire
d'Initiative Artois

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Programmation de permanences et d'ateliers : 105 dates réparties de juin à novembre, animées par l'ensemble des partenaires
- ▷ Création et lancement de l'académie de l'entrepreneuriat, appel à projets pour la première promotion (18-30 ans)

L'aide à la création et au développement des très petites entreprises (TPE) en milieu rural et quartier Politique de la Ville (QPV)

Les aides aux TPE ont pour objectifs la création, la reprise et le développement d'activités économiques dans les communes de moins de 3 000 habitants et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Elles concernent les entreprises en phase de création de moins d'un an, de moins de 10 personnes, et appartenant aux secteurs de l'artisanat, du commerce et des services y étant directement liés.

Zoom sur 2022

- 42 entreprises en création ont bénéficié des aides : 27 sont situées en milieu rural et 15 en QPV.
- Montant de l'aide à l'investissement : 390 948 € (252 874 € en milieu rural et 138 074 € en QPV).
- 98 000 € ont été accordés en vue de la création de 98 emplois, 63 en milieu rural et 35 en QPV.

ACTION EMBLÉMATIQUE

▷ En parallèle à l'octroi des aides financières, l'Agglomération assure, en collaboration avec les partenaires à la création d'entreprises, un suivi des besoins liés à l'activité des TPE aidées chaque année pour une durée de trois ans. Les 42 entreprises concernées en 2022 bénéficieront de ce suivi.



390 948 €

d'aides accordées au total pour l'investissement et la création d'emplois



+ de 2 M€

investis par les entreprises sur le territoire



98

emplois créés

L'économie sociale et solidaire (ESS)



Présentation des lauréats de l'appel à projets ESS



9

actions de sensibilisation menées en 2022 et pour **145 personnes**



83

porteurs de projet accompagnés **7 dossiers** ont bénéficié de l'aide financière ESS pour une subvention totale de **85 833 €** permettant le financement d'investissements et la création de **17 emplois**



1

séminaire avec les acteurs de l'ESS
2 conférences avec l'ordre des Experts Comptables,
2 interventions de la DDETS sur ESUS
et **7 ateliers**, Réseau d'Appui auprès de **11 porteurs de projets**

La Communauté d'agglomération mène une stratégie de sensibilisation à l'esprit d'initiative et d'accompagnement à la création et au développement d'activité sur le territoire.

Un regard particulier est porté sur l'économie sociale et solidaire (ESS), un mode entrepreneurial qui se fonde sur l'humain permettant ainsi de créer de la valeur sur le territoire.

Représentant près de 11% de l'emploi sur le territoire, l'ESS est donc une économie porteuse de sens, répondant aux besoins des habitants et créatrice d'emplois non délocalisables.

L'Agglomération a fait le choix de soutenir la création et le développement de structures de l'ESS pour poursuivre le développement de cette économie indispensable au dynamisme du territoire.

Zoom sur 2022

- Actions de sensibilisation « Entreprendre en ESS » et « Creative Lab » auprès des collèges, lycées et structures de l'emploi du territoire. L'action « Entreprendre en ESS » est labellisée par le Rectorat. Ces actions permettent de mieux faire connaître ce qu'est l'économie sociale et solidaire. Elles permettent également de faire émerger des idées de création d'activités adaptées aux besoins du quotidien.
- Accompagnement des porteurs de projets conventionnés par la Région dans le cadre de starter ESS.
Sur le volet accompagnement, depuis 2020, la Communauté d'agglomération a mis en place, en partenariat avec le club des entrepreneurs ESS de l'Artois, l'action réseau d'appui aux entrepreneurs qui leur permet de bénéficier de l'avis d'autres structures de l'ESS et d'experts dédiés. Une convention d'objectifs avec Pas-de-Calais Actif a été reconduite en 2022 pour le dispositif local d'accompagnement (DLA). 5 structures ESS en ont bénéficié.
- Une aide spécifique à destination des structures ESS en création ou en développement permet de subventionner des investissements et des emplois.
- Des actions d'information, d'animation, de mise en réseau des structures ESS ont été menées (ESS Tour, veille, réunions thématiques).

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Sensibilisation des élus à l'ESS,
- ▷ Poursuite des appels à projets pour accélérer la mise en œuvre et l'aboutissement de projets en ESS sur le territoire en proposant un accompagnement spécifique.

L'emploi sur le territoire

La politique de l'emploi constitue un enjeu important en faveur du développement économique.

Soucieuse d'améliorer le marché du travail et de favoriser la création de nouveaux emplois, la Communauté d'agglomération mène une politique de l'emploi volontariste. Elle se veut être :

- **Acteur aux côtés des entreprises et des actifs** pour favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi,
- **Interface et catalyseur de solutions** pour rassembler les bons interlocuteurs et favoriser l'intelligence collective,
- **Laboratoire d'innovation** pour construire des solutions sur mesure et innover en matière d'emploi, de formation, de lutte contre les exclusions.



Zoom sur 2022

▷ Proch'emploi :

L'Agglomération porte la Plateforme Proch'emploi, dispositif régional en faveur de l'emploi qui a 3 missions principales :

1. Collecte et traitement des offres du marché caché des TPE-PME

- 91 % des offres issues des TPE-PME du territoire,
- 467 candidats proposés aux entreprises après entretiens avec la plateforme,

2. Mobilisation d'un réseau de chefs de file métier

- Visites/échanges entreprises pour échanger sur les projets de recrutement et présenter les aides à l'emploi : 50 entreprises visitées et 211 entreprises appelées,
- Chef.fes de file Métiers : 2 rencontres («L'offre Régionale de formation» / «La marque employeur») qui ont réuni 56 représentants d'entreprises,

3. Animation de réunions entre jeunes de moins de 30 ans et chefs d'entreprises (Circuits courts)

- 25 jeunes ont rencontré 9 représentants d'entreprises pour des conseils et de la mise en relation.

▷ Clause d'insertion

L'Agglomération favorise l'emploi et l'insertion (clauses d'insertion) au travers de sa commande publique ainsi que par le recours aux marchés d'insertion et de qualification professionnelle. (5 chantiers d'insertion)

▷ Expérimentation Territoire Zéro Chômeur de longue durée (TZCLD) sur le territoire

Suite à l'appel à manifestation, Annezin et Labeuvrière ont été choisies pour l'expérimentation de ce dispositif. Un comité local pour l'emploi (CLE) a été constitué et étudie et décide des actions de repérage et de mobilisation des publics privés durablement d'emploi, d'identification des travaux et besoins utiles pour les communes concernées.

- 18 personnes privées durablement d'emploi sont engagées dans le projet.
- 171 Annezinois(e)s et Labeuvrierois(e)s ont participé à une enquête afin de connaître leurs besoins en matière de services.

ACTION EMBLÉMATIQUE

- ▷ Lancement de l'expérimentation Territoire Zéro chômeur de longue durée (TZCLD) sur le territoire, à Annezin et Labeuvrière.



220

offres détectées dont **196 offres** du « marché caché » c'est-à-dire non connues des partenaires du territoire



219

entretiens d'embauche générés
99 mises à l'emploi



28 966 h

d'insertion réalisées pour le compte de l'Agglomération
soit 16 équivalents temps plein

19 499 h

d'insertion réalisées dans le cadre de l'octroi du fonds de concours aux communes et aides à la pierre auprès des bailleurs
soit 11 équivalents temps plein



Cérémonie de remise des distinctions artisanales à Loisinord

Dans le cadre de la convention qui s'est poursuivie en 2022 sur le secteur du bâtiment



179

entreprises contactées et **80 diagnostics** réalisés



41

accompagnements CMA déclenchés
13 entreprises réorientées vers des partenaires



34

rendez-vous avec des communes du territoire (52 contacts téléphoniques)
2 communes rurales accompagnées sur la création d'un commerce multi-services : sondage de la population, organisation de réunions de concertation...



140

contacts entreprises et/ou porteurs de projet dont 47 en rendez-vous

L'artisanat

La politique communautaire en faveur de l'artisanat repose sur une convention pluriannuelle conclue avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour le maintien et le développement des entreprises artisanales en milieu rural.

Zoom sur 2022

► **Bilan de la convention pluriannuelle** - La Convention pluriannuelle avec la CMA HdF a pris fin le 31 décembre 2022. Au total, entre 2018 et 2022, 1708 entreprises ont été contactées, 365 diagnostics réalisés et 263 accompagnements engagés. Depuis le début de sa mise en œuvre, le nombre d'entreprises artisanales sur le territoire a augmenté de 35,4 %. Une nouvelle convention a été conclue pour la période 2023-2027

► **Réunion d'information** : une sensibilisation a été organisée le 21 novembre visant à accompagner 21 artisans, qui ont pu réfléchir à la préparation de leur retraite et la transmission de leur entreprise, échanger avec un conseiller de la Carsat, un expert comptable et un notaire.

ACTION EMBLÉMATIQUE

► Le 21 mars 2022, une cérémonie à Loisinord a permis de décerner 39 distinctions artisanales dont 24 en milieu rural, et au cours de l'année, 11 artisans ont été récompensés individuellement lors de visites en entreprises (Artisan en Or et Maître Artisan).

Le commerce

La politique communautaire du commerce repose sur deux axes majeurs : la mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme commercial et la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs pour renforcer le commerce de proximité.



En 2022, 3 commerces ont vu le jour sur le territoire grâce au dispositif Ma Boutique à l'Essai

Zoom sur 2022

► **Urbanisme commercial** : 3 dossiers ont fait l'objet d'un examen en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial),

► **Redynamisation des centres-villes et centres bourgs** : 3 commerces créés grâce au dispositif Ma Boutique à l'Essai, et 1 opération Mon Commerce en Test lancée,

► **Attribution de fonds de concours « commerce »** à la ville de La Couture pour la création d'une boucherie.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Lancement en 2022 du premier appel à projet à destination des associations de commerçants et unions commerciales : 6 candidatures reçues, 4 projets retenus pour un montant total de subvention de près de 15 000 €,

► Présentation de la politique communautaire Commerce-Artisanat lors de 4 réunions territoriales.

L'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay

L'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay œuvre pour faire connaître, promouvoir et vendre les atouts du territoire auprès des habitants et des touristes.

En 2022, la politique touristique a été redéfinie avec de nouvelles ambitions autour de 4 enjeux principaux : l'identification du territoire comme destination touristique avec un accueil d'excellence, l'accompagnement de projets et d'événements, la création d'offres insolites et innovantes et la volonté de faire du tourisme un levier économique.

Pour ce faire, l'Office de tourisme développe différents axes thématiques : les loisirs de pleine nature, la gastronomie, les terroirs et les traditions, le tourisme culturel et le patrimoine, le tourisme inclusif et le tourisme de découverte économique.



Zoom sur 2022

- ▷ Mise en place de visites originales et insolites destinées aux foyers et aux familles,
- ▷ Promotion du territoire et commercialisation des visites et produits boutique au sein des espaces d'accueil à Béthune et Lillers et sur des outils numériques : visites patrimoniales virtuelles, vente en ligne sur le site Internet, développement de l'application « Diggy, par ici les secrets », qui permet de découvrir en vidéo les secrets du beffroi de Béthune, l'histoire des charitables et le patrimoine des communes du canal d'Aire,
- ▷ Organisation de montées au beffroi quotidiennes en juillet et août et durant l'évènement Béthune Cité de Noël,
- ▷ Participation à la commercialisation d'hébergements du territoire sur la plateforme touristique régionale www.weekend-esprithautsdefrance.com,
- ▷ Gestion de la taxe de séjour pour la Communauté d'agglomération. 237 862€ ont été collectés en 2022 contre 132 486 € en 2021. Ces chiffres témoignent de la montée en puissance de notre territoire en matière de développement touristique, notamment du tourisme vert.



558 368

vues sur le site
www.tourisme-bethune-bruay.fr



6 300

sollicitations reçues par l'Office de tourisme



15 750

visiteurs dans les accueils de Béthune et Lillers

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ **Édition de brochures** : magazines touristiques saisonniers, agenda des vacances à chaque période (été, automne et hiver), guide des loisirs handi-accessibles, carte touristique,
- ▷ **Commercialisation d'offres innovantes** : bains nordiques à la piscine Art Déco de Bruay-La-Buissière, « soirées apéros » au château de Ranchicourt et au Beffroi de Béthune, commercialisation des VIPs (Visites imaginées pour vous) : privatisation d'un guide pour un petit groupe (famille, amis, collègues, couple ...), sur des lieux patrimoniaux ouverts exclusivement pour le client,
- ▷ **Organisation du Gambrinus Fest #2**, le salon des bières artisanales de Noël en novembre à Béthune,
- ▷ Gestion de la boutique officielle de **Béthune Rétro**,
- ▷ **Création de 2 nouveaux jeux-enquêtes** pour découvrir le patrimoine de façon ludique et en autonomie : Mémoire de soldats dans le Bas-Pays et les Aventures de Jules le Galibot (3 enquêtes minières).

Être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique

La Communauté d'agglomération agit au quotidien pour préserver l'environnement et favoriser la transition écologique et énergétique. Et, depuis qu'elle s'est dotée de la compétence «eau potable», en janvier 2020, elle s'attache à préserver la ressource en eau et veille à la qualité de l'eau distribuée.



Trois camions de collecte de l'Agglo circulent avec de l'huile de friture

La collecte des déchets

L'Agglomération collecte les déchets tels que les ordures ménagères, les déchets recyclables, le verre et les déchets verts (d'avril à novembre) en porte à porte ou en points d'apport volontaire et entend les valoriser le plus possible. En parallèle, elle se charge des équipements nécessaires au bon fonctionnement du service et coordonne les 12 déchetteries du territoire à usage des particuliers et/ou des professionnels. La gestion des déchets représente le premier poste de dépenses : 37,93 M€ des dépenses totales de l'Agglomération. Elle poursuit le déploiement des bacs verts, jaunes et noirs sur l'ensemble du territoire.



190 430 T

de déchets collectés
et traités



681 kg

par habitant
(toutes collectes confondues)



107€/hab.

coût des collectes
tous déchets confondus

0%

pas de taxe d'enlèvement des
ordures ménagères (TEOM)

Zoom sur 2022

► Déchets verts

- Dans un souci d'harmonisation des compétences, l'Agglomération a déployé la conteneurisation de la collecte des déchets verts en porte à porte. Fin 2022 la conteneurisation des communes de Béthune et Bruay-La-Buissière a débuté.
- Les conditions météorologiques ont été favorables à une baisse de près de 11 000 T sur la collecte des déchets verts (porte-à-porte et apport volontaire).

► Consignes de tri

- La Communauté d'Agglomération a reçu un avis favorable de Citéo concernant sa candidature à la mise en place de l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023. Cette simplification des consignes de tri a nécessité une communication auprès des habitants (information toutes boîtes, autocollant de consignes sur le bac, guide du tri), la possibilité auprès des usagers d'adapter le volume de leurs bacs mais aussi d'adapter le tri au centre de tri de Ruitz (199 000 € HT).

► Collecte des déchets ménagers

- 27 colonnes d'apport volontaire ont été mises en place à Béthune, Hersin-Coupigny et Lillers.

► Collecte du verre

- 13 colonnes d'apport volontaire supplémentaires ont été déployées à Béthune.

► Collecte de l'amiante

- L'Agglomération a été primée en janvier 2022 par la Mutuelle nationale territoriale pour son action de collecte de l'amiante. Ce prix national a mis en avant l'aspect innovant et de sécurité de cette initiative. 846 tonnes ont été collectées.

► Acquisition de véhicules et matériels

- Acquisition de 5 véhicules de collecte, 1 véhicule destiné à la collecte des points d'apport volontaire et 2 camions pour la rotation des bennes de déchetteries et la collecte du verre en apport volontaire pour un montant de 1,7M€ HT. Ces véhicules seront livrés courant 2023.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Extension de l'expérimentation sur l'utilisation de carburant B100 (huile de friture régénérée) à 3 camions de collecte,
- Mise en place de bacs roulants destinés au ramassage des déchets verts sur 98 communes et déploiement sur Béthune et Bruay-La-Buissière en fin d'année,
- Information auprès des 280 000 habitants de l'Agglomération de la mise en place de l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023.

La prévention des déchets

La Communauté d'agglomération a pour ambition de prévenir et réduire à la source la production de déchets sur l'ensemble du territoire communautaire.

En 2022, les thématiques compostage individuel, autonome ou partagé, gaspillage alimentaire, zéro déchet, lutte contre les imprimés non sollicités, réemploi, réparation et éco-exemplarité ont continué à être développées sur l'ensemble du territoire.



La distribution de composteurs a plus que triplé en une année (883 composteurs en 2021 contre 3291 en 2022°)

Zoom sur 2022

▷ Le compostage individuel

- 3 291 composteurs délivrés,
- 48 opérations de retrait de composteurs,
- Animation de 13 stands grand public,
- 4 distributions de composteurs lors de réunions publiques en partenariat avec les communes,
- 3 900 personnes sensibilisées,
- 15 guides composteurs bénévoles actifs,
- 4 nouveaux guides formés,
- 4 réunions du réseau des guides.

▷ Le compostage autonome et partagé

- 117 «référénts compostage» sur le territoire dont 22 formés en 2022,
- 58 sites de compostage autonome et/ou partagé,
- 6 sites de compostage autonome et partagé installés,
- 16 visites de contrôle sur sites.

▷ Le gaspillage alimentaire

- 200 personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire par le biais de 12 ateliers et de démonstrations culinaires,

- 4 diagnostics anti-gaspi réalisés dans 4 collèges.

▷ La lutte contre les imprimés non sollicités

- 1577 autocollants stop-pub distribués.

▷ Le réemploi et la réparation

- 7^{ème} édition du Salon du Réemploi et de la Réparation : 624 visiteurs, 124 réparations, 10 ateliers pour les enfants.

▷ Le don et la solidarité

- L'opération « collecte solidaire de jouets » a permis, grâce aux dons des agents, de distribuer des jouets aux enfants de l'association «Une famille de mamans» de Haisnes-les-La Bassée.

▷ Eco-exemplarité de la Communauté d'Agglomération

- Gestion de la Give-Box, de la collecte de piles et téléphones portables.

▷ Le zéro déchet

- 2 stands grand public animés.
- 100 personnes sensibilisées.



3291

composteurs distribués lors de 48 permanences



63

dons de jouets durant la collecte solidaire



124

réparations effectuées sur le salon du Réemploi et de la Réparation

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Amplification des distributions de composteurs individuels,
- ▷ Formation de 22 référents compostage,
- ▷ Organisation de la 7^{ème} édition du Salon du Réemploi et de la Réparation.



L'Agglomération s'engage pour agir sur le tri à la source des bio déchets, avant la mise en oeuvre de la loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire.

L'économie circulaire

Les ambitions de la Communauté d'agglomération répondent à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Dans ce cadre, elle a notamment inscrit dans le Contrat d'objectifs de territorialisation pour la troisième révolution industrielle (COTTRI), la réalisation de 8 actions s'inscrivant dans le champ de l'économie circulaire. Il s'agit de faire du territoire un territoire résilient, engagé dans une démarche de transition vers une économie vertueuse qui préserve les ressources. Ces actions viennent en complément des projets industriels tournés vers l'économie circulaire et accompagnés par les services du développement économique.

Zoom sur 2022

- ▷ L'Agglomération a poursuivi la **mise en œuvre des actions de sa Feuille de Route Economie Circulaire** notamment via les thématiques de prévention des déchets, de changement des comportements et de sensibilisation des générations futures.
- ▷ Elle a engagé des réflexions et des actions autour de la **commande publique responsable**. A travers les ateliers du groupe de travail «les éveilleurs» du réseau APURE (réseau régional de la commande publique), spécialisé dans les considérations environnementales, elle a initié un travail interne pour accompagner le changement. Un atelier multi-directions a été organisé pour commencer les réflexions autour de cette thématique.
- ▷ Elle poursuit ses activités en matière de **recyclage et de réemploi** (exemples : partenariat avec La Vie est Belt, nouvelle édition du salon du réemploi).
- ▷ Elle renouvelle ses actions auprès des **jeunes scolaires** : ateliers de sensibilisation contre le gaspillage, notamment alimentaire.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ L'Agglomération a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des acteurs économiques (EHPAD, Entreprises et restaurateurs) pour agir sur le tri à la source des biodéchets, dans le cadre de son COTTRI. 7 lauréats bénéficieront en 2023 d'un accompagnement sur le compostage partagé.
- ▷ 18 communes ont participé à la matinale de sensibilisation au compostage individuel et collectif, organisée dans le cadre de l'anticipation réglementaire du tri à la source des biodéchets de janvier 2024.



Restauration des berges de la Loisne à Beuvry

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Au cours de l'année 2022, la Communauté d'agglomération a poursuivi les actions engagées au titre de la compétence GEMAPI.

L'entretien et la restauration des milieux aquatiques portent sur 610 km de cours d'eau.

La Communauté d'Agglomération a également mis en oeuvre des programmes de lutte contre les ruissellements et de lutte contre les inondations.

Elle doit aussi procéder au recensement et au classement de ses systèmes d'endiguement.

Zoom sur 2022

► La lutte contre les inondations

- Poursuite des études techniques et réglementaires des opérations PAPI,
- Finalisation des travaux de requalification du Grand Nocq à Allouagne, de la zone d'expansion de crues (ZEC) de Verquin,
- Réalisation des travaux de confortement de la digue de la Biette, rénovation du vannage d'Hulluch à Bruay-la-Buissière,
- Début des travaux de la ZEC de Gosnay.

► La lutte contre les ruissellements

- Etude de conception du programme d'aménagements de lutte contre les ruissellements sur le bassin versant de la Lawe Amont,
- Début de l'étude de conception d'un programme d'aménagements de lutte contre les ruissellements sur le bassin versant de la Lacquette,
- Début de la remise en état des fossés présents sur 12 communes du Bas-Pays.

► **Des travaux d'entretien pour le maintien des écoulements** ont été réalisés en 2022 (faucardage et fauchage, élagage, abattage, intervention des associations d'insertion) pour un total de 1 907 000 € HT.

► Les plans de restauration et d'entretien écologiques

- Poursuite des travaux de restauration et d'entretien sur le Guarbecque et ses affluents, sur la Lawe amont, la Loisne amont et leurs affluents, sur la Busnes et ses affluents, sur le Frênelet et sur la Loisne aval, dans le cadre de leur plan de restauration écologique et d'entretien respectif, pour un total de 290 000€ HT.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Démarrage des travaux de la ZEC de Gosnay (230 000 m³),
- Pose de 15 abreuvoirs et 1000 mètres linéaires de clôture sur le bassin versant de la Lawe amont.



8

plans de restauration et d'entretien en application, sur environ 500 km de cours d'eau

4

grands chantiers de lutte contre les inondations (PAPI) finalisés



2 105

rats musqués capturés par 2 piègeurs



248 000 m³

d'eau pouvant être stockés dans les 22 ouvrages de tamponnement du territoire



Le projet Water For Tomorrow a permis de rassembler de nombreux acteurs de l'eau potable.

L'eau potable

La Communauté d'agglomération exerce la compétence « eau potable », depuis le 1^{er} janvier 2020. Elle assure notamment la protection et le suivi de la quantité et de la qualité de cette ressource. L'eau est un enjeu majeur au centre de toutes les problématiques économiques et sociales. Le développement du territoire dépendra de la maîtrise de la ressource en eau et de la mise en œuvre d'un réseau d'interconnexions permettant de desservir toutes les communes où l'eau viendrait à manquer en période de sécheresse ou en cas de pollution.



2000 km

de réseaux (hors branchements)
soit 950 km de réseau en Régie +
1050 km de réseau en Délégation
de Service Public



120 690

abonnés dont environ
50 000 en régie



Volume produit :

14 M de m³/an

dont environ 2 M de m³ achetés

Volume consommé :

11,2 M de m³/an

Les enjeux de cette compétence sont nombreux :

- Gestion et maîtrise quantitative et qualitative de la ressource en eau,
- Connaissance patrimoniale de la ressource, des ouvrages et des équipements,
- Problématique sécheresse : à partir de la modélisation de la nappe et de sa connaissance patrimoniale, un outil prédictif sera élaboré permettant de faire une gestion dynamique sur le territoire (anticiper et gérer les besoins en eau) et de donner un outil d'aide à la décision socio-économique.

Zoom sur 2022

- ▷ **Régie à autonomie financière** afin de mieux contrôler l'équilibre financier de l'eau et de l'assainissement.
- ▷ **La Communauté d'agglomération exerce la compétence depuis le 1^{er} janvier 2020 et a récupéré les thématiques suivantes :**
 - Gestion de la ressource en eau potable : protection (DUP), suivi de la quantité et de la qualité, modélisation,
 - Distribution en régie et en DSP : production, distribution, création de branchements et compteurs, recherches de fuites, maintenance, ordonnancement,
 - Pilotage et coordination des travaux (travaux d'investissement, de renouvellement, de branchements, compteurs).

ACTIONS EMBLÉMATIQUES



- ▷ **Projet Interreg WaterForTomorrow** – Développement d'approches innovantes de planification participative et mise en œuvre de nouveaux outils de gestion de l'eau. Installation de 30 piézomètres, instrumentation des piézomètres et des forages d'alimentation en eau potable et mise en place de logiciels de prédiction sécheresse (EMI & MétéEAU Nappes),
- ▷ **Renouvellement du réseau** dans la ZI N°1 sur les territoires de Nœux-les-Mines et Labourse – Réseau avec des branchements vers les industries. Remise en conformité de ce réseau qui passait en domaine privé et parfois sous les bâtiments. Problématique: les terrains en place sont pollués et il a été nécessaire de prendre des dispositions spéciales pour gérer les terres de terrassement. 1,4 km de canalisation – 17 branchements réalisés pour 649 983 € HT,
- ▷ **Nettoyage et réhabilitation des réseaux en résine par l'intérieur :**
 - Saint Venant : rues d'Aire et d'Hurtevent : nettoyage et mise en place de 3mm de résine sur plus d'un kilomètre linéaire de canalisation – 208 157,86 € HT,
 - Douvrin : route de Lens et rue des Guerous : nettoyage et mise en place de 3mm de résine sur plus d'un kilomètre linéaire de canalisation – 359 698,89 € HT.



Bassin de stockage et de restitution des eaux du système d'assainissement du Béthunois

L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines

La Communauté d'agglomération gère les eaux pluviales urbaines, l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées.

L'objectif est de collecter, transporter et traiter les eaux usées avant le rejet vers le milieu naturel et ainsi répondre à une exigence de qualité écologique des milieux naturels et de la biodiversité. L'enjeu pour la gestion des eaux pluviales est de réduire les inondations par ruissellement urbain.

Zoom sur 2022

L'Agglomération a mis en place et réalise le suivi de l'ensemble des rejets sur le réseau et les unités de traitement.

► Les unités de traitement

Dans le cadre de l'autosurveillance, des prélèvements sont réalisés sur les eaux entrantes et sortantes des unités de traitement de plus de 200 équivalents habitants (EH).

Des analyses sont réalisées sur divers paramètres : quantité de matière organiques ou minérales, teneur en nitrites et nitrates de l'eau etc.

Un suivi du milieu récepteur est effectué 2 fois par an sur les systèmes d'assainissement de plus de 2 000 EH.

► Les déversoirs d'orage et/ou trop-pleins

141 déversoirs d'orage et trop-pleins de postes sont répartis sur le territoire. 37 sont autosurveillés.

► Les travaux ou études

- Étude de fiabilisation des équipements d'autosurveillance : 62 188 € TTC,
- Travaux de création d'un bassin de stockage/restitution à

Béthune : 9,95 M €HT (2021-2024),

- Travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux usées : 4,588 M €TTC,
- Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques classiques : 846 580 €TTC,
- Travaux d'amélioration de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques alternatives : 579 296 €TTC,
- Travaux de création de deux bassins de gestion des eaux pluviales rue Wery à Bruay-La-Buissière : 2,59 M €HT (2021-2022).

► Les contrôles

Les agents du service assainissement ont accès aux propriétés privées pour :

- contrôler la qualité d'exécution du raccordement aux réseaux publics de collecte,
- procéder à la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif disposées à recevoir les eaux usées domestiques et leur maintien en bon état de fonctionnement..



489 642 € HT

investis sur les réparations ponctuelles de réseaux



247

contrôles de conception en assainissement non collectif dont 109 réhabilitations



121

dossiers de gestion des eaux pluviales à la parcelle

1 734

contrôles de raccordement en domaine privé dans le cadre de ventes d'habitation.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Poursuite des travaux de création d'un bassin de stockage/restitution d'un volume de 10 000 m³, pour le système d'assainissement de Béthune, pour réduire les rejets du réseau unitaire aux milieux naturels par temps de pluie,
- Fin des travaux de création de deux bassins de gestion des eaux pluviales rue Wery à Bruay-La-Buissière pour réduire le débordement des ouvrages d'eaux pluviales,
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre et des procédures administratives d'autorisation pour la création d'une station d'épuration d'une capacité de 15 000 équivalents habitants et d'un bassin de stockage et de restitution de 2 400m³ à Haisnes.

Le Plan Climat Air Énergie Bruit

L'Agglomération pilote et anime des politiques en matière de transition écologique et énergétique. Son rôle est de mener des actions de lutte contre le changement climatique et les pollutions diverses (atmosphériques, sonores), en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes en la matière : les directions communautaires, les collectivités partenaires, les acteurs publics et privés, la population. Le service s'appuie sur le Plan-Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET) approuvé en mars 2020 et sur le Contrat d'objectifs de territorialisation de la troisième révolution Industrielle (COTTRI). Ce Plan Climat Air Energie Territorial incarne les ambitions stratégiques et opérationnelles d'ici 2026.



75

communes adhérentes au service conseil en énergie partagée



10

audits communaux engagés et terminés



1

audit communal engagé et terminé

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Schéma directeur des réseaux de chaleur» approuvé,
- ▷ Plans de prévention des Bruits dans l'Environnement pour les grandes infrastructures de Béthune et Beuvry réalisés,
- ▷ Fond de transition énergétique maintenu.



Zoom sur 2022

▷ Le Contrat d'objectif de territorialisation de la troisième Révolution Industrielle (COTTRI)

- Dispositif contractuel conclu avec l'État, l'ADEME et le Conseil Régional des Hauts-de-France, pour une durée de 4 ans (2020-2024). Ce contrat se structure en 11 objectifs contractuels et 25 opérations à réaliser. Il vise à soutenir les projets tournés vers la transition énergétique et contribuant à une économie plus vertueuse qui préserve les ressources.

▷ Démarche du Conseil en énergie partagée (CEP)

- Pour favoriser la transition énergétique de son territoire, la cellule de conseil en énergie partagée continue de se structurer pour accompagner les communes sur les différents leviers de réduction de consommation et de développement des énergies renouvelables. 75 communes (pour l'équivalent de 208 070 habitants) adhèrent volontairement au dispositif, soit 5 de plus qu'en 2021.
- L'état des lieux des fluides (énergie et eau) a été réalisé et présenté pour 9 communes supplémentaires. Pour faciliter l'action et obtenir des analyses thermiques comparables, la Communauté d'agglomération pilote depuis la fin d'année 2021 un accord cadre d'audits énergétiques pour le compte des communes adhérentes. Ces derniers peuvent être engagés dès signature de la convention pour permettre d'auditer un bâtiment prioritaire. 10 audits ont été subventionnés et présentés aux communes en 2022.

La cellule CEP a aussi concouru à l'analyse des dossiers déposés dans le cadre du fonds de concours « transition énergétique – relance », permettant aux communes des changements de systèmes énergétiques. Enfin, les CEP ont assisté dès que nécessaire les communes dans leurs projets de rénovation.

▷ Le Fonds de transition énergétique (FTE)

Le FTE accompagne les ménages à revenus intermédiaires dans leurs travaux de performance énergétique. Les travaux prioritairement accompagnés sont l'isolation de la toiture, des combles et des murs, l'installation de systèmes de chauffage performants. Une aide a été créée pour les installations solaires thermiques (usages eau chaude sanitaire). 154 dossiers de rénovation ont été accompagnés, engendrant 332 914 € d'aides communautaires



+ de 2,7 M€

de crédits d'État délégués, attribués pour le secteur HLM (neuf, réhabilitation et démolition) et 1,789 M€ de crédits agglomération



161

logements sociaux en réhabilitation thermique sur 4 communes : 1,4 M€ d'aides



332 000 €

d'aides attribuées pour la rénovation énergétique de 154 logements au titre du fonds de transition écologique

700 000 €

versés par l'Agglomération pour la rénovation thermique de 313 logements

L'amélioration énergétique de l'habitat

La compétence habitat est une compétence obligatoire des Communautés d'agglomération qui sont chargées d'élaborer et mettre en œuvre un Programme Local de l'Habitat. Notre agglomération agit notamment au travers de la convention de délégation des aides à la pierre et intervient sur la transition écologique et énergétique par :

- l'aide à la construction de logements sociaux de qualité et performants énergétiquement,
- les aides à l'amélioration des logements locatifs sociaux ou de propriétaires occupants sous réserve de performance énergétique ou d'utilisation de matériaux bio sourcés.

Zoom sur 2022

▷ Habitat privé

Le Pôle Habitat Privé, via le service instructeur ANAH, conseille et oriente les particuliers pour l'obtention de financements nécessaires à la rénovation énergétique de leur logement. Ils sont aussi accompagnés gratuitement pour diagnostiquer, définir un projet et le financer via l'opérateur de l'agglomération, Citémétrie ou les conseillers France Rénov sur le volet énergétique.

▷ Habitat public

Le Pôle Parc Public gère les aides de l'Etat pour le développement et l'amélioration des logements gérés par des bailleurs sociaux. Les missions essentielles consistent en l'instruction et le versement des aides de l'Etat et de l'agglomération :

- Instruction pour la production de 531 logements sociaux et 24 démolitions, représentant 1 355 732 € d'aides de l'Etat déléguées,
- 112 logements subventionnés pour des rénovations principalement énergétiques au titre de l'ERBM et 49 logements au titre des crédits du Plan de relance (1 406 000€),
- Rencontres régulières avec les bailleurs, et, à la demande, les communes, pour le suivi de la programmation,
- Suivi des subventions accordées (instruction des paiements/ report/ modification...).

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Lancement des 2 OPAH RU sur 4 communes et reconduction de la 4^e année du Programme d'intérêt Général Habitat,
- ▷ 4000 nouveaux contacts de particuliers au titre de l'amélioration de l'habitat (appel téléphonique, permanences).

L'agriculture durable et l'alimentation

La Communauté d'agglomération a validé son **Projet alimentaire territorial en 2019**. Il vise à mettre en place un nouveau système alimentaire local d'ici 2025 en impliquant l'ensemble des acteurs concernés : producteurs, distributeurs, transformateurs et consommateurs.

Plusieurs objectifs sont préconisés :

- Promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous,
- Limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires (production, transformation, distribution, consommation) sur l'environnement, la biodiversité, la santé et le climat,
- Cultiver l'identité du territoire, promouvoir le terroir et les spécificités locales,
- Maintenir et développer une agriculture attractive et rémunératrice sur l'ensemble du territoire.



Remise de 14 panneaux pédagogiques pour l'animation des visites de fermes destinées aux scolaires

Zoom sur 2022

L'Agglomération a engagé 6 chantiers qui s'inscrivent dans chacun des engagements du PAT :

▷ Répondre aux besoins en matière d'emplois agricoles sur le territoire

- Mise en place d'un plan d'action pour accompagner les recrutements dans le domaine agricole.

▷ Promouvoir les circuits courts auprès du grand public

- Poursuite du défi famille alimentation positive (24 familles),
- Accompagnement dans le cadre du dispositif «PANIERS»,
- Accompagnement des changements de comportement d'achat et fourniture de produits bio locaux à «prix aidés» pour des familles à bas revenu (20 familles).

▷ Développer l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective

- Formations d'agents de service des communes, de chefs de cuisines et gestionnaires d'établissements sur diverses thématiques,
- Visite de la production d'échalotes de Busnes le 4 juillet par des chefs de cuisine de 3 structures (1 établissement médico-social / 1 collège / 1 cuisine centrale).

▷ Communiquer sur les enjeux du PAT - une alimentation de qualité pour tous

L'Agglomération et ses partenaires sont présents sur les fêtes locales pour présenter les circuits de distribution des produits locaux, les productions et les labels existants sur le territoire : 7 jours de stands grand public.

▷ Accompagner l'évolution des pratiques de production

- Le 24 novembre, dans le cadre du mois de la bio : visite de l'entreprise Safilin couplée avec une intervention de l'association des producteurs de lin et chanvre bio (50 participants)
- Réalisation d'une étude « sensi bio » sur les freins à la conversion des producteurs de légumes à la Bio. Elle permettra de concevoir un plan d'action.



de 2 à 29%

de bio en restauration collective dans les communes (4 communes ont dépassé les 25%)



10

fournisseurs

32

acheteurs territoriaux inscrits sur www.approlocal.fr



124 000 €

consacrés aux actions du PAT (partenariats, prestations...)

1

commune accompagnée vers la Labellisation Territoire Bio Engagé : Billy Berclau

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Poursuite du défi famille alimentation positive,
- ▷ 5 outils pédagogiques prêtés aux associations et communes pour la sensibilisation aux circuits courts,
- ▷ Création d'un réseau des acteurs de l'alimentation durable du territoire composé de 18 membres.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Artois Mobilités est le nom du syndicat mixte qui organise les mobilités sur les 150 communes des communautés d'agglomération de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin.

Le plan de mobilités (ex-Plan de déplacements urbains) est conçu et mis en œuvre par Artois Mobilités. Il définit notamment l'organisation du transport des personnes et des marchandises. Tous les modes de transport sont concernés.

Le réseau de transports publics, qui a été confié par Artois Mobilités à Tadao, réseau exploité par la société Transdev, totalise 12 millions de kms parcourus chaque année.

- 3500 points d'arrêts
- 60 000 validations / jour
- 212 circuits scolaires

500 bus composent le réseau **Tadao** dont **180** circulent sur **notre territoire**. Certains sont « propres » et circulent à l'hydrogène, à l'électricité...

8 lignes Allobus proposent un service à la demande pour les secteurs moins densément peuplés.

D'autres services se développent : Karos pour le covoiturage (avec rémunération des covoitureurs), location véhicules longue durée, vélos à assistance électrique en libre-service, sans oublier le déploiement d'abris vélos sécurisés.

La mobilité durable

Les grandes orientations de la politique de mobilité s'articulent autour du déplacement des personnes, notamment des actifs, sur le territoire, le développement des modes alternatifs à la voiture et décarbonés, et en particulier l'électromobilité.

L'Agglomération est en charge des questions relatives aux mobilités et assure la stratégie de mise en œuvre soit directement, soit par l'intermédiaire d'Artois Mobilités, à qui elle a confié le réseau de transports en commun. Il s'agit là d'un enjeu incontournable pour le désenclavement et le développement du territoire.

Zoom sur 2022

- Mise en œuvre de la stratégie en matière de mobilité sous la forme d'une feuille de route (10 thématiques stratégiques),
- Engagement avec l'AULA du schéma d'aménagement des pôles gare,
- Engagement avec les communautés de communes Flandres-Lys, Flandre intérieure, du Pays de Lumbres, la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, la Métropole européenne de Lille et la Région d'une réflexion sur une solution de transport décarbonée et innovante afin de désenclaver la frange ouest de la métropole lilloise,
- Démarche d'analyses comparatives sur des expériences de mobilité, notamment en matière de transport à la demande solidaire (CC Somme Sud-ouest – CC Pays de Lumbres) et engagement de l'étude sur un parc expérimental d'écomobilité Béthune-Essars,
- Poursuite du déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques suivant le schéma approuvé en conseil communautaire, ouverture du déploiement des bornes de recharge aux initiatives privées,
- Finalisation des démarches administratives de transfert de biens et de charges suite à la réalisation du Bus à haut niveau de service (BHNS),
- Participation aux groupes de travail mis en place par Artois Mobilités pour la révision du plan mobilités (ex PDU),
- Lancement du Pass'Mobil'Agglo 2022, aide à l'achat de vélos pour les particuliers,
- Fonds de concours « Mobilités douces » - 57 709 € au bénéfice des communes (St Venant, Beuvry).

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Lancement du Pass'mobil'agglo 2022 : 687 chèques distribués pour une somme totale de 129 140 €,
- ▷ Conventionnement avec la société Station-e pour le déploiement de stations de recharge pour véhicules électriques.



53

bornes de recharges pour véhicules électriques en service



687

chèques distribués dans le cadre du Pass'Mobil'Agglo soit

129 140 €
distribués



57 709 €

distribués aux communes pour les modes de transport doux



Installation d'un composteur dans une école



Dans le cadre du programme pédagogique :

6326

élèves de 320 classes sensibilisés

28

classes ont suivi l'animation sur les déchets



Toutes actions de sensibilisation confondues :

7966

enfants sensibilisés

392

interventions

La sensibilisation à l'environnement

Animations en milieu scolaire

L'Agglomération sensibilise les élèves du territoire à la transition écologique et à la protection de l'environnement depuis de nombreuses années. Des interventions sont proposées sous forme d'animations sur les thématiques « environnement » et « nature ». Ces actions visent à développer chez l'enfant une attitude responsable et solidaire.

L'Agglomération accompagne également les structures qui souhaitent mettre en place des actions « développement durable » ou qui répondent à des demandes de labellisation (collèges, écoles, centre médico-éducatifs).

Zoom sur 2022

▷ Le programme d'animations pédagogiques

320 animations ont été réalisées et 6326 élèves sensibilisés. 116 établissements se sont inscrits sur l'année scolaire 2021-2022 et 115 établissements pour l'année scolaire 2022-2023.

▷ Dans le cadre des animations hors programme pédagogique

Le service animations a sensibilisé les éco-délégués des établissements du secondaire de la commune de Beuvry et du collège Notre-Dame de Violaines à la gestion et au tri des déchets.

En amont du salon du réemploi et de la réparation, des animations «zéro-déchet» ont été réalisées et un concours «fabrique ton éco-sapin» a été lancé pour les élèves de l'école d'Annequin. Par ailleurs, un atelier des Lutins a été imaginé dans le cadre du salon du réemploi et de la réparation. 45 enfants ont participé aux ateliers de fabrication de décoration de Noël avec des matériaux de récupération.

▷ Les écoles éco responsables

Le service animations accompagne depuis la rentrée scolaire 2022 4 nouveaux établissements dans un projet d'établissements éco-responsables (école Saint-Joseph de Lillers, lycée Malraux de Béthune, collège Romain-Rolland d'Hersin-Coupigny, école Pasteur d'Haillicourt). Les actions engagées avec l'école Yann-Arthus Bertrand de Rebreuve-Ranchicourt et l'école Saint-Christophe de Béthune ont été poursuivies en 2022.

Pour l'année 2022, 981 jeunes ont été sensibilisés lors des 59 interventions organisées dans le cadre de ces projets.

▷ Journée « découvertes sport et Nature » à Géotopia

En septembre 2022, Géotopia a accueilli les élèves de 6^{ème} pour leur journée d'intégration. Le service animations a réalisé les animations « nature » auprès des 276 jeunes collégiens.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mobilisation de nouveaux établissements éco-responsables,
- ▷ Continuité des animations dans le cadre du programme pédagogique,
- ▷ Participation du service animations à des événements de prévention des déchets.



Animation libellules à Géotopia

Geotopia, la Maison de la nature

La Maison de la Nature a été créée en 2008 par la Communauté d'agglomération pour sensibiliser et accompagner différents publics sur les thématiques de la découverte et de la protection de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture respectueuse de la nature et de l'astronomie.

Zoom sur 2022

En raison de la crise sanitaire, les actions de sensibilisation du public aux thématiques « nature » ont été soumises jusqu'au 13 mars 2022 à des jauges d'accueil limitées et au pass sanitaire.

► Animations proposées aux particuliers

Quatre nouveaux programmes d'animations saisonniers ont permis de réaliser près d'une centaine d'activités de sensibilisation et des actions d'accompagnement auprès du grand public : escape game, ateliers pratiques, balades découvertes, évènements, observations astronomiques, cycle annuel d'initiation à l'apiculture, stage de greffe.

► Animations auprès des groupes

2759 élèves du CP à la Terminale (dont 109 en situation de handicap), 340 enfants et adolescents de structures de loisirs, 64 adultes en situation de handicap, 58 adultes en formation professionnelle, 26 enfants et adultes d'associations, 25 enfants de structures sociales, sont venus en groupe pour participer à des activités en lien avec leurs projets pédagogiques sur le développement durable.

► Développement de l'équipement

Outre la gestion régulière des espaces naturels, des jardins aménagés, du rucher et des abords paysagers de l'équipement, plusieurs aménagements légers attractifs et à vocation pédagogique ont été réalisés en régie.

Deux escape games dans les jardins et un parcours de découverte en zone humide ont été mis à jour et proposés aux familles : « les jardins-refuges d'été », « les jardins-refuges d'automne », « enquête au bord de l'eau ».

Un nouvel escape game « Enquête dans les marais » lié au parcours de découverte en zone humide a été créé en interne pour sensibiliser les familles à une espèce animale protégée.



5 710

personnes (grand public et groupes) sensibilisées à Geotopia



233

actions de sensibilisation (visites, ateliers, évènements) auprès du grand public et des groupes.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Publication et mise en œuvre auprès du public familial de 4 nouveaux programmes d'animations saisonniers,
- ▷ Organisation de « La fête de la nature » et « Les Nuits des étoiles », et relais de 6 temps forts en lien avec la protection de la nature,
- ▷ Organisation et accueil d'élèves de 6^e dans le cadre des journées « Passeport Découvertes » proposées par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.



La biodiversité et les écocardes

En 2010, dans le cadre de l'année de la biodiversité, de nombreuses actions ont été lancées et se poursuivent, preuve de l'intérêt porté par les communes à cette thématique. Depuis, de nouvelles actions sont développées et visent à recréer des conditions propices pour certaines espèces sensibles comme les chauves-souris, les rapaces nocturnes, la faune et la flore aquatiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Agglomération possède au sein de ses services des écocardes. Ils mettent en pratique sur le terrain les projets de préservation de la biodiversité locale, relaient les politiques européennes, nationales, régionales et intercommunales et mettent en place des projets à l'échelle du territoire. Ils ont également un rôle de sensibilisation du public.

Zoom sur 2022

► Les travaux pour la présentation et la valorisation de la biodiversité

- Opération en faveur de la biodiversité « 1000 arbres... »
3 000 arbres et arbustes plantés (5 opérations),
- Opération « plantations diverses »
2 plantations (844 plants),
- Opération « vergers conservatoires »
3 vergers plantés représentant 72 arbres et une restauration,
- Restauration et plantation d'arbres têtards, 3 plantations (56 arbres),
- Plantations « 1 million d'arbres en Hauts-de France »,
1 plantation de 300 plants.
- Opération « combles et clochers »
1 sites aménagés,
- Conseils aux communes :
- diagnostics sanitaires d'arbres, inventaires faune, flore,
- Opération régionale de commande groupée de plantations locales : Plantons le Décor,
- Opération « gîtes hivernaux »
1 site aménagé,
- Installation de nichoirs chez les agriculteurs : les écocardes ont assuré la formation des volontaires, et aidé à la mise en place et au suivi de l'opération,
45 nichoirs fournis à 15 agriculteurs,
- Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) : finalisation et lancement d'actions concrètes sur le terrain d'ABC sur 3 communes,
- Diagnostic sanitaire de vieux arbres sur 2 sites.



Plus de
4 000

arbres et arbustes, fruitiers et têtards plantés



47

nichoirs installés en 2022 (agriculteurs et bâtiments communaux)



2

diagnostics sanitaires

Les trames verte et bleue

L'année 2022 a été marquée par la poursuite des travaux à la Vallée Carreau. Dans le cadre de la Trame verte et bleue, l'Agglomération mène un chantier d'aménagement «éco-vertueux» sur ce site de 100 hectares à cheval sur les communes d'Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines. Le programme d'aménagement et d'embellissement dessine des liaisons entre les 3 terrils de la Chaîne des parcs classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, reconstitue des zones humides et des mares au profit des batraciens, reptiles, oiseaux..., crée des couloirs à reptiles favorables au lézard, définit des entrées paysagères et offre des belvédères pour profiter des lieux et du paysage.



La Vallée Carreau, c'est :

11ha
reboisés

40 000
plantes vivaces et fougères

20 000
arbres et arbustes

120 000
bulbes

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- 3 Atlas de la biodiversité communale en phase opérationnelle,
- Aménagement de la Vallée Carreau,
- Lancement du Plan de Paysage Sobriété Énergétique,
- Première esquisse d'une trame verte, bleue et noire.

Améliorer le cadre de vie et agir pour la solidarité

Pour qu'il fasse bon vivre sur notre territoire, la Communauté d'agglomération met en œuvre des services au plus proche de ses habitants. Elle agit également pour favoriser la cohésion sociale et adapter son action aux besoins de la population et des communes.

L'aménagement du territoire

Pour mener à bien sa compétence en matière d'aménagement du territoire, l'Agglomération intervient à la fois sur les études urbaines et sur des opérations d'intérêt communautaire. Elle agit aussi en appui d'autres compétences (habitat, développement économique, ...). L'objectif est d'offrir un cadre de vie attractif pour les habitants en lien étroit avec les communes.

Zoom sur 2022

► Les études d'aménagement

- Approbation du schéma d'aménagement des voies d'eau en lien avec le Projet de Territoire et déclinaison en programme d'actions 2023-2026,
- Finalisation de l'étude d'aménagement intégré de la Porte Est du territoire, qui a consisté à proposer des scénarios d'aménagement multi-thématiques visant à matérialiser l'une des portes d'entrée de l'Agglomération. Ce type d'étude sera proposé à d'autres secteurs considérés comme portes d'entrée du territoire. Lancement de l'étude «Porte d'entrée Sud du territoire» sur 6 communes,
- Engagement de l'étude d'aménagement urbain du secteur Clémenceau-Joffrede Gaulle à Béthune et de l'étude d'opportunité pour la création d'une Cité de la Bière, tiers-lieu dédié à la filière brassicole du territoire,
- Etude du CAUE 62 de mise en sécurité et remise à niveau du Parc du Quinty à Beuvry, en lien avec la mise en tourisme avec les Charitables de Saint-Eloi.

► Les aménagements autour des gares : parking relais pour les usagers du train

- Pôle d'échange de Béthune-gare : ouverture du parking relais Nord et lancement des études du parking Sud de 250 places,
- Gare de La Bassée-Violaines : finalisation des études d'aménagement du parking et lancement des travaux de 112 places,
- Gare de Lillers : poursuite de l'étude pré-opérationnelle d'aménagement des parkings, parvis et cheminements doux. Démarches de négociation foncière avec la SNCF engagées.

► Les opérations d'intérêt communautaire

- Ecoquartier des Alouettes (Bruay-la-Buissière) : poursuite de la commercialisation foncière,
- Fosse 1 à Noeux-les-Mines : finalisation des travaux de mise en sécurité et de sauvegarde du site inscrit aux Monuments Historiques et Patrimoine Mondial de l'UNESCO,
- Site du Pays à la Terre à Billy-Berclau : poursuite des études préalables au devenir du site. Chantier de déconstruction et de dépollution par l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France achevé en mai 2022,
- Quartier de la Gare à Isbergues : poursuite de l'étude opérationnelle avec l'équipe de conception (diagnostics – enjeux) et des démarches d'acquisition de foncier auprès de la SNCF et de propriétaires privés.

► Engagement pour le renouveau du Bassin Minier (ERBM)

- Livraison à la commune d'Houdain de l'étude d'aménagement intégré sur la cité de la Victoire étendue à la cité des Arbres et finalisation en juillet 2022 de l'étude complémentaire, financée par Maisons et Cités,
- Livraison des 2 études intégrées à Bruay-La-Buissière – Cité Anatole France / Cité du Nouveau Monde 16.3,
- Lancement du pilotage de l'opération ERBM «accélération thermique» sur la cité de la Loïsne à Barlin,
- Lancement d'une étude urbaine sur les cités 5, du Rond-Point et de Marles sur les territoires d'Auchel, Calonne-Ricouart et Marles-les-Mines.



45

kilomètres de voies d'eau
(3 canaux)



3

cités minières
prioritaires ERBM

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Ouverture du parking-relais Nord du pôle Gare de Béthune
- Schéma d'aménagement des voies d'eau 2022-2032
- Etude d'aménagement intégré de la Cité de la Victoire à Houdain au titre de l'ERBM



L'aménagement et le développement rural

La Communauté d'agglomération accompagne les communes de moins de 3500 habitants dans leurs projets d'aménagement et d'équipement. Elle pilote également le programme européen LEADER sur la Lys Romane dont l'objectif est d'agir sur la vitalité du territoire, et plus particulièrement sur le secteur rural.

Zoom sur 2022

▷ Études de faisabilité d'aménagement et développement rural

En 2022, trois études ont été lancées :

- Lorgies : requalification de la place de la mairie, programmation d'équipements publics et orientations d'aménagement pour l'implantation d'un béguinage au cœur du village,
- Fouquières-lès-Béthune : réaménagement des espaces publics du centre-bourg et programmation d'équipements publics,
- Labeuvrière : requalification des abords du stade et aménagement du centre-bourg.

▷ Aide à l'équipement - aménagement des communes - Fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants

Près de 3,5 M€ de fonds de concours de l'Agglomération ont été attribués en 2022 pour accompagner les projets de 47 communes en matière d'aménagement et d'équipement.

▷ Programme européen de développement rural - LEADER Lys Romane

Il s'agit d'un programme d'initiatives communautaires en faveur du développement rural ayant pour objectif d'inciter et d'aider les acteurs ruraux à réfléchir sur le potentiel de leur territoire à plus long terme. Le montant global du programme LEADER est de 1 466 000 €.

Programmation de 395 564 € de subventions FEADER en 2022.

Rencontre de 21 porteurs de projets dont 13 ont déposé un dossier complet.

Païement de 3 dossiers pour un montant total de subvention FEADER de 79 535 €.



3,457 M€

de fonds de concours aux communes rurales



21

porteurs de projet renseignés / accueillis par l'équipe technique du GAL Leader



140 000 €

de FEADER supplémentaires pour le GAL Leader

ACTION EMBLÉMATIQUE

▷ Le **fonds d'urgence** destiné aux communes de moins de 1000 habitants a permis à 12 communes de bénéficier d'un coup de pouce financier pour les **aider à financer** des petits travaux ou de l'achat de matériel répondant à **une situation d'urgence** : travaux ou remplacement d'un matériel ou d'un équipement défectueux, indispensables.

▷ Préparation de la candidature LEADER 2023-2027 étendue à 80 communes rurales impliquant les acteurs locaux. Le budget prévisionnel s'étend à 1,5 M € FEADER.

Les partenariats et les financements extérieurs

Il s'agit d'une mission transversale au service de la concrétisation des projets et programmes structurants du territoire. Parmi les actes marquants en 2022, à noter la poursuite et la finalisation en fin d'année de l'élaboration du Projet de Territoire, le prolongement des dispositifs «Action Coeur de Ville» et «Petites Villes de Demain» et le déploiement des dispositifs contractuels et financiers des partenariats techniques et territoriaux.

Zoom sur 2022

- Poursuite de la concertation (notamment auprès des habitants dans des lieux de passage du territoire - marchés, centres commerciaux, cinéma etc. et auprès des agents de la collectivité) afin de co-construire le Projet de Territoire,
- Coordination des demandes de subventions publiques en faveur des projets de l'Agglomération et suivi des dispositifs contractuels qui s'y rapportent (dispositifs contractuels et financiers, politiques de droit commun de l'Etat, de la Région et du Département),
- Pilotage des dispositifs «Action Coeur de Ville» de Béthune-Bruay-La-Buissière et «Petites Villes de Demain» pour les communes d'Auchel, Calonne-Ricouart et Lillers,
- Organisation des partenariats institutionnels et techniques avec les instances d'ingénierie territoriale (la Caisse des Dépôts-Banque des territoires, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, l'Établissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais, le Pôle Métropolitain de l'Artois...).



Adoption du projet de territoire : construire l'Agglo 100% durable

Après deux années de travail de constatation et participation citoyenne, les élus communautaires ont fixé le cap pour les 10 ans à venir en adoptant le projet de territoire 2022-2032.

1 ambition : se donner un destin commun et construire un nouveau modèle sociétal

> 600 actions > 530 M€ investis sur 10 ans

2 principes : l'habitant au coeur du projet et la proximité maître-mots de notre plan d'actions.

3 défis : Adapter notre territoire

> **aux transitions économiques** : décarboner l'économie et privilégier l'économie circulaire,

> **aux transitions écologiques** : protéger la nature et préserver nos ressources locales,

> **aux transitions sociales** : garantir la cohésion sociale et assurer le bien-être des habitants.

4 priorités d'intervention :

> renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants,

> s'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources,

> garantir le «bien-vivre ensemble» et la proximité sur l'ensemble du territoire,

> accélérer les dynamiques de transition économique.



ACTION EMBLÉMATIQUE

▷ Adoption du Projet de Territoire «l'Agglo 100% durable» en conseil communautaire le 6 décembre.



Chantier de la piscine de Lillers

Les études, travaux et constructions d'équipements communautaires

La Communauté d'agglomération assure la réalisation des équipements d'intérêt communautaire, de la définition du besoin jusqu'à la réalisation et la remise de l'ouvrage à travers 2 pôles :

- pôle bâtiment en charge de la construction et de la réhabilitation des équipements communautaires,
- pôle voirie en charge de l'aménagement des zones d'activités, des travaux de réfection, des voiries d'intérêt communautaire.

Zoom sur 2022

PÔLE BÂTIMENT

▷ CULTURE

- **Conservatoire de musique** : poursuite des études en vue de la localisation des futurs équipements

▷ SPORTS

- **Dans le cadre de la réhabilitation des piscines** : poursuite des études MOE avec l'accord cadre de MOE,
- **Piscine de Lillers** : démarrage des travaux en février 2022 pour une réouverture programmée courant septembre 2023,
- **Piscine de Béthune** : démarrage des travaux en janvier 2022 - réouverture de l'équipement en octobre 2022,
- **Piscine de Hersin-Coupigny** : poursuite des études MOE début 2023; consultation travaux et démarrage du chantier de réhabilitation en 2024,
- **Piscines de Bruay-La-Buissière** :
Piscine Art Déco Salengro: études en cours pour développer la géothermie,
Piscine Léo Lagrange: études de faisabilité pour la réhabilitation de l'équipement menées fin 2022 à conforter,
- **CRAM** : Le CRAM devient l'Arena Béthune-Bruay avec son ouverture officielle le 1^{er} mars 2023 et sa première compétition de Ji-Jitsu.

▷ ENVIRONNEMENT

- **Déchetteries de Nœux-les-mines et Calonne-Ricouart** : études de programmation terminées,
- **Garage provisoire du centre technique d'Annezin** : dans l'attente la construction du futur garage mécanique sur le site Plat Rio à Annezin, un garage provisoire verra le jour sur le centre technique d'Annezin.

▷ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- **Aire d'accueil des gens du voyage à Isbergues** : les travaux terminés fin 2021 ont permis la remise en service début 2022,
- **Fosse 1-1bis à Nœux-les-mines** : travaux de désamiantage et mise en sécurité du site terminés.



Balnéo à la piscine de Béthune



extension de la Zone Industrielle de Ruitz
viabilisation du terrain destiné à l'entreprise
Corning

PÔLE VOIRIE

▷ MOBILITÉ

- **Parking TER PEM Sud** : Les études de programmation menées en 2021 et 2022 conduiront au lancement de la consultation MOE en 2023,
- **Parking TER de Douvrin** : Les travaux débutés mi-mars se sont achevés début septembre avec l'ouverture au public du parking.

▷ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **ZI de Ruitz** : réalisation des extensions de la zone ; travaux de viabilisation de la zone en vue de l'arrivée notamment d'une entreprise et des services techniques de la commune de Ruitz,
- **Zone de Mazinghem** : les consultations travaux réalisées fin 2021 ont permis la réalisation des travaux et leur réception fin 2022,
- **Zone de La Clarence à Divion** : démarrage des travaux effectif fin 2022 pour un délai de 9 mois.

▷ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- **Pôle Gare Isbergues** : les marchés de MOE ont été notifiés en 2021, les études menées en 2022-2023 et les premières consultations travaux sont attendues pour 2024.

▷ SERVICES AUX COMMUNES

- **Commune de Blessy** : l'opération de sécurisation de voirie communale initiée courant 2022 s'achèvera en 2023.



Piscine de Lillers

3,2M€

Piscine de Béthune

2,7 M€



Arena Béthune-Bruay

à Verquin

7M€

sur un investissement global de
18 500 000 millions d'euros HT

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mise en place du plan d'actions de réhabilitation des piscines de Lillers et Béthune et transformation de la piscine R. Salengro de Bruay-La-Buissière en bassin nordique,
- ▷ Réception et mise en service de l'Arena Béthune-Bruay.

Construction de l'Arena Béthune-Bruay





Développement des énergies renouvelables dans les équipements : ici sur le toit de l'hôtel communautaire



2,4 M€ HT

Coût des fluides du patrimoine communautaire

2 M€ HT

Coût d'entretien des bâtiments et ERP communautaires

1 M€ HT

Coût des travaux d'entretien des voiries d'intérêt communautaire

0.1 M€ HT

coût du remplacement des pompes et vannes à la piscine Art Déco

L'entretien du patrimoine

Le patrimoine communautaire compte près de 100 bâtiments et équipements, 120 kilomètres de voiries et plus de 45 hectares de foncier.

La Communauté d'agglomération assure l'entretien, la rénovation, la sécurité, la mise en conformité des établissements recevant du public (ERP) et des équipements communautaires. Elle intervient également sur plusieurs communes, dans le cadre de services communs dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public et des espaces-verts.

Zoom sur 2022

▷ Service du patrimoine bâti

- Plus de 4150 interventions techniques sur le parc de bâtiments par le biais d'une cinquantaine d'accords-cadres,
- Mise aux normes du patrimoine suivant l'évolution de la législation et des commissions de sécurité (électricité, incendie, accessibilité),
- Evolution du diagnostic énergétique du patrimoine communautaire grâce au recrutement d'une nouvelle apprentie en Master 2,
- Déploiement du passage en LED de l'éclairage intérieur des bâtiments, installation de dispositifs économes dans les sanitaires pour réduire les consommations des fluides sur le bâti,
- Début du déploiement de dispositif d'autoconsommation sur deux bâtiments par le biais d'installation de panneaux photovoltaïques.

▷ Service du patrimoine non bâti

- Continuité du programme de rénovation et d'optimisation des réseaux d'éclairage public de la collectivité en (LED et dispositif de pilotage à distance),
- Rénovation de 3 zones d'activités et d'un ouvrage d'art (pont de Gosnay),
- Enlèvement de près de 1 000 tonnes de dépôts sauvages,
- Programme de géoréférencement des réseaux d'éclairage public finalisé avec intégration de la fibre optique,
- Installation d'une dizaine de bornes IRVE sur le territoire conformément à la demande de la direction de la mobilité puis mise en place l'entretien de ces dispositifs.

▷ Services aux communes

Les services communs sont intervenus pour le compte des 35 communes dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public et des espaces-verts.

Les 15 agents du service ont curé près de 25 kilomètres de fossés, préparé 13 kilomètres de voiries avant la pose des enduits, sont intervenus sur 2000 points lumineux d'éclairage public, ont tondu 65 000 m² de terrain et fauché près de 1300 kilomètres d'accotements routiers.

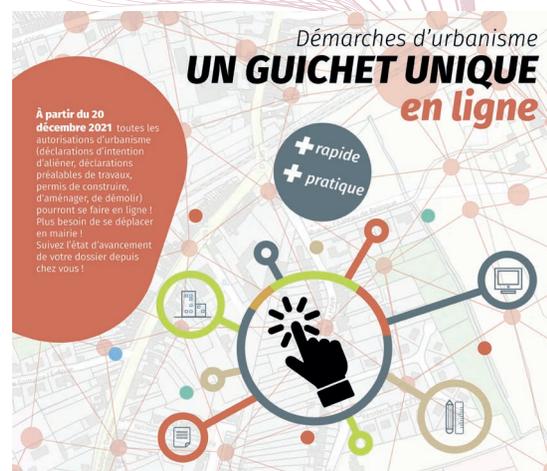
ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ La rénovation de 3 zones d'activité (Fleming, Petit Sailly et Divion),
- ▷ La mise en oeuvre d'un dispositif d'autoconsommation par pose de panneaux photovoltaïques sur deux bâtiments communautaires (Antenne de Noeux et Bâtiment Jean-Monnet à Béthune),
- ▷ Le remplacement de pompes et vannes de la piscine Art Déco à Bruay La Buisnière.

L'urbanisme

L'instruction des autorisations du droit des sols (ADS)

Le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols est proposé à l'ensemble des communes membres de l'Agglomération. Au 1^{er} janvier 2022, 77 communes, regroupant 158 756 habitants, y adhéraient. En vue de simplifier les relations entre l'administration et les citoyens et d'assurer une meilleure qualité de services rendus aux administrés, et conformément aux objectifs réglementaires, l'année 2022 a été marquée par le développement progressif de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.



Zoom sur 2022

- Instruction des dossiers d'ADS,
- Accompagnement des maires et des porteurs de projets pour formaliser leurs projets (lotissements, implantations d'activités économiques, ...),
- Veille juridique et production de supports pour les communes,
- Accompagnement des communes dans les procédures contentieuses,
- Réalisation des visites de conformité à la demande des maires,
- Conseils aux services internes de l'Agglomération dans le cadre de l'élaboration de leurs projets de construction et d'aménagement,
- Formations aux communes dans le cadre de la dématérialisation et de l'utilisation du nouveau logiciel d'instruction.

La planification de l'urbanisme

L'Agglomération assure l'engagement, le suivi et la validation des procédures permettant l'évolution des documents d'urbanisme en cours sur le territoire. Ces documents (PLUI, PLU, Cartes communales) fixent les règles à respecter en matière d'aménagement et de construction. Les procédures engagées visent à permettre la réalisation de projets d'habitat ou de développement économique, voire d'infrastructures.

Au-delà du respect des contraintes réglementaires, l'objectif est de favoriser un aménagement du territoire cohérent et harmonieux.

Zoom sur 2022

- Évolution des documents d'urbanisme : finalisation de 4 procédures et poursuite de 12 procédures en cours,
- Poursuite des travaux préparatoires à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal valant PLH (PLUI H)
- Instruction des déclarations d'intention d'aliéner au titre du Droit de préemption urbain (DPU) : 4584 DIA instruites,
- 9 préemptions exercées par l'Agglomération ou les communes.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Développement du guichet unique permettant aux administrés (particuliers et professionnels) des 77 communes adhérentes de déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, d'aménager et de démolir),
- ▷ Accompagnement des communes pour la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures (sessions de formations, guides, replays, etc.) et assistance,
- ▷ Dématérialisation de l'enregistrement et de l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA).



77

communes adhérentes,
représentant plus de
158 756 habitants



6834

dossiers déposés en 2022



-7%

Baisse du nombre de dossiers
déposés par rapport à 2021



16

procédures de modifications
de PLU ou PLUI en cours ou
finalisées



-14%

Hausse de déclaration
d'intention d'aliéner traitées
par rapport à 2021



La politique de l'habitat

Habitat public et habitat privé

Dans ce domaine, l'Agglomération met en œuvre le Programme Local de l'Habitat et la convention intercommunale d'attribution de logements. Ainsi, elle agit en faveur de la stratégie de développement de l'Agglomération, la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, la production et l'amélioration de l'habitat pour adapter l'offre aux évolutions des besoins de la population.

La Communauté d'agglomération est également délégataire des aides à la pierre : crédits de l'État et de l'ANAH.

Zoom sur 2022

- Elaboration et signature de la convention de délégation des aides à la pierre 2022-2027,
- Instruction des aides à l'habitat public et privé,
- Lancement des conventions opérationnelles des 2 OPAH RU (opérations programmées d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain) sur 4 communes (Béthune, Bruay-la-Buissière, Lillers et Auchel) et engagement de la 4^e année du PIG habitat,
- Conseil et information des particuliers sur l'amélioration des logements,
- Echanges avec les bailleurs pour la programmation de logements locatifs sociaux,
- Instruction des demandes du permis de louer sur 19 communes et suivi des procédures d'infraction,
- Participation/animation du groupe relogement NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) et ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier), participation au dispositif logement d'abord,
- Animation de la Conférence Intercommunale du Logement et mise en place du système de cotation de la demande de logement locatif social ; travail sur la qualification du parc social avec les communes,
- Participation à l'écriture des cahiers des charges pour l'élaboration du PLUIH,
- Participation aux travaux de la CTG.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Evaluation des 6 années de délégation de la convention de délégation des aides à la pierre validée par l'Etat,
- ▷ Ecriture des 2 conventions opérationnelles OPAH RU pour 4 communes au titre des dispositifs Action Cœur de Ville et Petite Ville de demain.



500

demandes d'autorisation de mise en location (Permis de louer) traitées sur **19 communes**
246 autorisations accordées et **44 infractions relevées**



153

dossiers de travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie financés dans le parc privé

8 000€

montant moyen (aidé à 50%)



35

relogements au titre du PNRU à Bruay-La-Buissière



L'accueil des gens du voyage

Le service accueil des gens du voyage propose des solutions de stationnement et d'habitats adaptés aux personnes en habitat caravane. Cette offre de service doit être en conformité avec le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2024, piloté par l'Etat et le Département. Ainsi, à ce jour, 6 aires d'accueil permanentes sont en service à Béthune, Bruay-La-Buissière, Marles-Les-Mines, Noeux-Les-Mines, Isbergues et Lillers. 3 autres aires doivent être construites sur le territoire. Le service est composé d'une chargée de mission et d'un agent d'accueil sur l'aire de Lillers. Les autres aires de l'agglomération sont gérées par un prestataire.



84%

Taux d'occupation des aires d'accueil permanentes
200 personnes accueillies en moyenne chaque mois



263 285€

d'aides financières de l'État (ALT2) pour la gestion quotidienne des **6 aires d'accueil** de l'Agglomération



356

groupes en stationnement illicites rencontrés

Zoom sur 2022

- **Mettre en œuvre la politique communautaire en matière d'accueil des gens du voyage** : gestion au quotidien en appui du prestataire et de l'agent d'accueil de l'aire de Lillers, gestion administrative et statistique,
- **Contrôler de la gestion et programmer les travaux** : Passage hebdomadaire sur les aires d'accueil, vérification de la conformité des services fournis par le gestionnaire,
- **Accompagner les occupants** : Echanges réguliers avec familles sédentarisées installées sur les aires d'accueil pour déterminer les besoins et attentes prioritaires afin d'adapter les projets futurs,
- **Lutter contre les installations illicites sur le territoire** : mise en place d'un échange hebdomadaire avec les services de la sous-préfecture afin d'identifier les groupes, travail de médiation sur le terrain afin de connaître les familles et de les informer des possibilités d'accueil sur l'agglomération. Prise en compte des besoins dans les futurs projets de développement,
- **Piloter la création des nouvelles aires pour répondre au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, ainsi que la rénovation et l'amélioration des équipements existants.**

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Démarrage des études sur le futur site de l'Aire de Grand Passage (AGP) après proposition de M^{me} La Maire d'Houdain d'implanter le futur site de l'AGP sur sa commune et validation par les services de l'Etat,
- ▷ Mise en place de la gouvernance de la politique d'accueil des gens du voyage pour le territoire, elle introduit la mise en place des comités locaux par aire d'accueil et du groupe de travail concernant les stationnements illicites,
- ▷ Diagnostic social : Rencontres individuelles menées au sein des aires d'accueil afin de mieux connaître les familles et leurs besoins.

L'archéologie

La Direction de l'archéologie assure trois missions principales :

- l'archéologie préventive (habilitation ministérielle, diagnostic, fouille, développements scientifiques dont ceux validés par l'Etat),
- l'archéologie territoriale (fortifications, synthèse scientifique, carte archéologique, études liées à l'histoire, sollicitations ponctuelles, développements scientifiques présentés dans le dossier d'habilitation 2020),
- la médiation : conférences, expositions notamment dans le cadre des JEA (journées européennes de l'archéologie) et JEP (journées européennes du patrimoine).



Vue générale de la portion de cimetière Ouest de la collégiale Saint-Barthélemy de Béthune, diagnostic rue du tir à Béthune.

IX^e s. après Jésus-Christ

c'est l'époque qu'a connu l'un des squelettes découverts dans le cimetière de la collégiale de Saint-Barthélemy de Béthune, soit un siècle avant la date jusqu'à présent avancée pour la fondation de l'église.



1

prescription de fouilles suite à des diagnostics



Plus de
500

visiteurs à une sortie culturelle sur le thème de l'archéologie

Zoom sur 2022

▷ L'archéologie préventive

La direction a réalisé douze diagnostics sur 24,7 hectares.

Une opération est portée par l'agglomération, à Annezin, sur le site du futur atelier mécanique. Les onze autres correspondent à des projets portés par des aménageurs publics et privés pour du logement (Annezin, Auchy-les-Mines, Béthune, Bruay-la-Buissière, Essars, Haillicourt, La Couture, Maisnil-lès-Ruitz, Mazinghem, Neuve-Chapelle et Noeux-les-Mines)

Deux de ces opérations ont été des plus positives au vue des découvertes réalisées : le cimetière de la collégiale Saint-Barthélemy à Béthune et les restes de tommies tombés pendant la Grande guerre à Neuve-Chapelle.

5 rapports de diagnostics restent à finaliser. 2 postfouilles (Houchin en 2019 et ZI de Ruitz en 2021) sont en cours.

▷ L'archéologie territoriale

L'équipe a dû limiter son travail sur ces dossiers du fait de la contraction des effectifs.

En ce qui concerne le Mont Sainte-Marie de Gosnay et sa fouille programmée universitaire, la direction continue à travailler à la rédaction d'une synthèse globale. L'équipe participe à deux PCR (projet collectif de recherche) consacrés à l'habitat protohistorique (sites de Labourse-Noeux-Les-Mines et Bruay-La-Buissière), aux fortifications (Béthune).

Cette année, les archéologues ont participé à des colloques et journées d'études 2 articles ont été publiés, permettant à la direction de mettre en avant ses compétences scientifiques comme la valeur patrimoniale de notre territoire.

▷ La médiation

18-19 juin - Journées Nationales de l'Archéologie : mini-exposition consacrée aux résultats du diagnostic sur la ZEC de Gosnay. Un travail en coordination avec les écogardes, a permis d'intervenir dans les écoles pour doubler les connaissances archéologiques, d'apports sur les milieux humides, un environnement crucial pour la flore et la faune.

17-18 septembre - Journées Européennes du Patrimoine – présentation des découvertes faites lors du diagnostic rue du tir - 230 visiteurs.

Présentation des travaux sur la tour Saint-Ignace, rare vestige en élévation des fortifications de Béthune, dans un reportage publié sur radio Banquise. Présentation de la ville pour le forum Proscitech, collectif professionnel consacré au patrimoine - 30 personnes

Conférence consacrée aux fortifications de Béthune, exploitation de masters universitaires obtenus avec le soutien de la direction, pour les amis du

ACTION EMBLÉMATIQUE

- ▷ Malgré une équipe réduite, la direction a fait de son mieux pour suivre le rythme soutenu des activités d'aménagement du territoire en diagnostic, tout en avançant sur le rendu des fouilles en cours. A ce titre, la partie diagnostic archéologique du projet ZEC-Papi est bouclée bien qu'il reste des rapports à rendre.

Le développement culturel

La Communauté d'agglomération s'attache à faciliter l'accès à la culture pour tous et à favoriser l'épanouissement des habitants. C'est à travers les équipements culturels communautaires (Labanque, la Donation Kijno, le conservatoire de musique et danse, l'Unité d'art sacré) et des dispositifs d'aide et de soutien (subventions aux acteurs culturels, Contrat local d'éducation artistique-CLEA, fonds de concours médiathèque) que l'Agglomération répond à cet objectif.



Action «Partir en livre» à Cauchy-à-la-Tour

Le soutien au secteur du livre et de la lecture

Zoom sur 2022

- L'agglomération a aidé 13 communes dans le cadre des fonds de concours pour le soutien du livre et de la lecture.
- 24 animations dans les bibliothèques du territoire dans le cadre des opérations nationales.



Labanque, François Andes, Les Rêves Aquariums © Marc Domage 2022

Labanque

Zoom sur 2022

- Labanque a accueilli l'exposition «Les rêves aquariums» de François Andes. Cette exposition rétrospective rassemblait des œuvres réalisées entre 2015 et 2021 et des œuvres inédites, créées spécifiquement pour Labanque. Tel un cours d'eau dont les affluents viennent se jeter dans toutes les pièces du premier étage jusqu'aux sous-sols et la salle des coffres, l'exposition proposait un voyage qui emmenait les visiteurs à travers les terres et les légendes du monde entier.
- Labanque a programmé 4 événements pendant l'exposition : des artistes du monde entier sont intervenus aux côtés de François Andes pour des performances musicales, dansées, costumées et poétiques.
- Les actions en direction des familles et de la Petite enfance ont été renforcées : l'accès à l'espace détente au 2nd étage, des spectacles adaptés aux tout-petits, des séances de yoga parent-enfant ainsi que des éveils artistiques étaient proposés toute l'année.
- Une collaboration avec le Conservatoire communautaire a donné lieu à une représentation de la section danse au cœur de l'exposition de François Andes.
- Labanque a animé 67 actions hors-les-murs : des ateliers dans les écoles et dans les communes, une mini-exposition, des interventions à Géotopia, l'implantation de la cahute, le mapping, etc.
- Artiste du paysage, Gilles Bruni a poursuivi sa résidence autour de la Lacquette. Lors de ses séjours sur le territoire, il est intervenu dans les écoles et a animé des balades artistiques à destination du grand public.



56

bibliothèques et points lecture



24

animations thématiques en bibliothèque sur le festival médiéval



201

animations (visites, ateliers, événements) à Labanque et hors-les-murs



5613

visiteurs

9819

participants aux actions Hors les Murs



Flamenco à la donation Kijno



4775

personnes ont bénéficié d'une action (spectacle, atelier, projet pédagogique) proposée à la Donation Kijno ou Hors les Murs



Plus de
2 000

enfants ou jeunes investis dans les projets du CLEA



1080

élèves au Conservatoire (736 élèves en musique, 344 en danse)



65

enseignants au Conservatoire

Donation Kijno

Zoom sur 2022

- La Donation a accueilli 5 « Dimanches de Kijno » permettant de découvrir des disciplines très variées : musique baroque, cirque contemporain, poésie, culture yiddish, marionnette portée, flamenco...
- 2022 est l'année du premier « Hors les murs » pour la Donation.
- La pièce de théâtre « Retour au point de départ », créée pour la Donation sur le thème de l'ouverture au monde, a fait l'objet d'une tournée de 8 représentations dans 3 communes. La pièce a ainsi été partagée avec 790 spectateurs.
- Le projet « Kijno et les Grands Hommes » a permis à une centaine de personnes de tous âges (du CM2 aux seniors) de travailler avec les artistes Fred Logez et Germain Jammerneegg pour réaliser 11 « Portraits Debout » lors d'ateliers.

Unité d'Art Sacré – Eglise de Gosnay

Zoom sur 2022

- 9 concerts ont été organisés et ont réuni 735 personnes au sein de l'UAS. L'ensemble Hemiolia a proposé 9 concerts ruraux sur le territoire de l'agglomération pendant l'été. Un festival d'été de musique sacrée s'est déroulé pour la deuxième fois dans les églises romanes de l'agglomération.

Contrat local d'éducation artistique - CLEA

Zoom sur 2022

- 66 structures dans 27 communes s'étaient inscrites pour travailler avec les 5 artistes sélectionnés de janvier à juin et de septembre à janvier sur le thème du jeu.
- Les projets mis en œuvre répondent aux objectifs de l'éducation artistique et culturelle basés sur 3 piliers essentiels que sont : la rencontre avec les créateurs, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres.

Conservatoire communautaire de musique et de danse

Zoom sur 2022

- Le conservatoire a organisé 59 événements (concerts, master-class) sur l'année avec 9249 personnes accueillies. 32 de ces événements se sont déroulés sur les différentes communes du territoire et ont permis d'accueillir 6013 participants ou spectateurs.
- Création de nouvelles classes OAE (orchestre à l'école).

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Poursuite de l'étude sur le livre et la lecture,
- ▷ Renforcement des actions en faveur de la petite enfance à Labanque,
- ▷ Démarrage des actions hors-les-murs (résidences d'artistes dans les communes) avec la Donation Kijno,
- ▷ Création de nouvelles classes orchestre à l'école.

Le sport

La Communauté d'agglomération mène une politique volontariste pour développer la pratique sportive de loisirs ou de compétition. À travers des équipements présents sur tout le territoire, elle met en place de nombreuses animations et apporte son soutien aux diverses activités.



Opération « J'apprends à nager » : remise des diplômes

Les équipements aquatiques

Outre le démarrage du plan de rénovation des piscines, l'orientation principale est l'apprentissage de la natation scolaire.

Zoom sur 2022

► Accueil de tous les publics

Les 4 piscines communautaires d'Auchel, Barlin, Divion, et Nœux-les-Mines ont été ouvertes toute l'année. La piscine communautaire de Hersin-Coupigny a été fermée du 1^{er} janvier au 7 novembre 2022 pour travaux d'urgence. La piscine communautaire de Lillers a été fermée toute l'année pour des travaux de réhabilitation. La piscine communautaire située à Bruay-La-Buissière a été ouverte en bassin nordique du 1^{er} janvier au 30 avril 2022, puis en bassin estival du 1^{er} mai au 23 octobre 2022.

► Apprentissage de la natation

Pendant le temps scolaire, l'Agglomération assure la gratuité des entrées aux écoles dans ses piscines, et met à disposition de l'Éducation Nationale 84 créneaux par semaine. Ils permettent l'enseignement de la natation par les professeurs des écoles assistés des maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) communautaires.

En dehors du temps scolaire, les MNS organisent des séances de leçons ou de perfectionnement pour enfants (47 par semaine) et encadrent l'opération « J'apprends à nager » au profit des enfants et parents des quartiers prioritaires Politique de la Ville.

► Développement des animations aquatiques effectuées par les maîtres-nageurs sauveteurs

41 animations par semaine ont été assurées pendant le temps scolaire.

Loisird

Située à Nœux-les-Mines, c'est un lieu repéré pour ses activités sportives, touristiques, ludiques et de détente. Le site est basé sur deux anciens terrils reconvertis :

- l'un en piste de ski artificielle : le stade de glisse. Il offre la possibilité de pratiquer du ski alpin, du snowboard et de la luge.

- l'autre en lac artificiel : le stade nautique. Un parc de promenade urbain de 23 ha autour d'un plan d'eau où les pratiques du téléski nautique et du wakeboard sont prisées.

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, des discussions ont été amorcées entre l'Agglo et la commune de Noeux-les-Mines pour que le lac soit repris en gestion communale courant 2023.

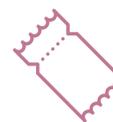
Zoom sur 2022

20 914 adeptes ont pu s'exercer sur les différentes activités nautiques et/ou de glisse en toute sécurité. Les actions sportives contribuent à la lutte contre la sédentarité des usagers à la fois dans le cadre de la politique Sport-Santé « post-Covid » et de la politique sportive promotionnelle « Terres des Jeux 2024 ».



82 291

scolaires



134 438

entrées payantes pour des séances publiques ou animations diverses



300

enfants ont pu bénéficier du dispositif « J'apprends à nager »



238

séances d'apprentissage pour les scolaires



Mini Raid aggro à la base nautique


14 920
 visiteurs

La base nautique communautaire de Beuvry

L'Agglomération y propose tout au long de l'année différentes activités nautiques (canoë, kayak, paddle) et terrestres (tir à l'arc, sarbacane, carabine laser, disc-golf, course d'orientation, VTT et escalade).

Zoom sur 2022

- ▷ **Accueil des personnes en situation de handicap** : accueil gratuit dans le cadre de la charte handicap,
- ▷ **Scolaires** : Encadrement du public scolaire, du grand public et associations,
- ▷ **Centres de loisirs** : accueil de 2 245 personnes,
- ▷ **Raid'Agglo**: 400 participants.



La base aérienne ultra-légère

L'Agglomération possède une base aérienne ultra-légère à la ferme de Bajus. Les activités école parapente, simulateur de vol parapente en réalité virtuelle, prise de vue en drone, micro-fusée y sont pratiquées pour le grand plaisir des joueurs et visiteurs.

Zoom sur 2022

218 jeunes issus des services jeunesse des communes du territoire ont été accueillis à la ferme de Bajus pour les séjours scientifiques de pleine nature.


1115
 enfants accueillis
1588
 adultes accueillis
21
 chevaux à l'équi-handi

L'équi-handi à Saint-Venant

L'équi-handi permet aux personnes en situation de handicap de profiter des bienfaits du contact avec les chevaux. Dans le cadre de la charte handicap, la Communauté d'agglomération en assure la gratuité pour les établissements spécialisés implantés sur le territoire.

Zoom sur 2022

- ▷ Promenade en poney lors de la Fête du Sport, les 17 et 18 septembre 2023.

Le stade communautaire d'athlétisme de Bruay-La-Buissière

Le stade communautaire d'athlétisme accueille un large panel d'utilisateurs : du promeneur désireux de découvrir un équipement sportif classé Art Déco au champion international d'athlétisme, en passant par les utilisateurs en situation de handicap, les scolaires, les pompiers et les jeunes pousses des différentes associations. Cet équipement reçoit des compétitions de tout niveau et se positionne comme l'un des plus beaux stades de France Art Déco.

Zoom sur 2022

5 compétitions notamment les championnats régionaux d'athlétisme (900 athlètes, juges et entraîneurs)

Les centres d'initiation multisports

L'objectif de ces centres est de donner à l'enfant le goût des activités sportives. L'enseignement dispensé dans chaque centre fait partie d'une progression pédagogique et débouche sur une évaluation individuelle de chaque enfant. Les centres d'initiation multisports sont ouverts à tous les jeunes, de 6 à 14 ans, des communes de la Communauté d'Agglomération.

Zoom sur 2022

- 220 enfants accueillis dans les 12 communes,
- 3 sports au choix proposés par centre à l'année (escalade, badminton, basketball, escrime, handball, hockey, kin-ball, lutte, tennis de table, tir à l'arc),
- 1 séance par semaine proposée

Le Rand'Agglo

Devant l'engouement suscité par la pratique des sports de nature, la Communauté d'agglomération a étendu l'intérêt communautaire en matière d'actions en faveur de l'aménagement et du développement sportif, aux activités des sports de pleine nature.

Zoom sur 2022

3 Rand'Agglo ont été organisées en 2022 au départ d'Oblinghem, Gauchin-le-Gal et Camblain-Châtelain.



Rand'Agglo à Gauchin-le-Gal

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ **Opération « J'apprends à nager »** : Mise en place pendant les vacances scolaires de la Toussaint pour les enfants du Programme de réussite éducative (9 sessions, 1 010 séances de natation). La volonté est que chaque jeune se familiarise avec l'eau et puisse acquérir les bases de la natation. L'objectif à terme de l'Agglo est que chaque enfant puisse savoir nager avant l'entrée en 6^e.
- ▷ **Le Raid'Agglo** a connu un franc succès pour sa 10^{ème} édition à la base nautique de Beuvry. Au programme : canoë, course d'orientation, VTT et course à pied avec 2 formules proposées : un Raid'Élite pour les raiders avertis et un Raid'Famille pour les amateurs de triathlon.
- ▷ **La Rand'Agglo** propose des rando pédestres de 5, 10 et 15 kilomètres 3 fois par an.
- ▷ **Organisation de la Fête du sport** : dans le cadre de Terre de Jeux 2024, l'Agglomération a organisé la fête du sport à Loisinord. Cet événement a réuni 2 625 personnes et proposait 12 activités sportives.

L'aménagement de sentiers pédestres, les itinéraires cyclotouristiques et l'aménagement fluvestre

L'Agglomération met en œuvre les projets liés à l'aménagement, la valorisation, l'entretien des circuits de randonnée pédestre et itinéraires cyclotouristiques sur le territoire.



Travaux d'aménagement véloroute du canal d'Aire

Zoom sur 2022

▷ Randonnée pédestre – aménagement et entretien des sentiers

Intervention des associations (Aviee, Noeux Environnement et Chemin vers l'Emploi) réparties par secteur géographique (Bruaysis, Béthunois et Lys Romane) pour l'entretien des 84 circuits pédestres du territoire : balisage, fuchage, débroussaillage, petits aménagements.

Ces missions représentent sur 2022, 13 901 heures d'insertion (hors encadrement).

▷ Rando-fiches et labellisation

Renouvellement de 26 fiches-rando en 2022, afin de valoriser des sentiers labellisés par la FFRP (51 fiches produites depuis 2018),

Reconduction de 9 circuits pédestres à la labellisation FFRP pour 5 ans, Convention 2022-2024 avec le département relatif au réseau départemental «Le Pas-de-Calais à vos Pieds» et aux Parcours de Marche Nordique.

▷ Relais d'information Rando (RIS)

Implantation d'un nouveau relais info rando sur la commune de Guarbecque.

▷ Promotion-animation du réseau de randonnée

Mise en place d'un COPIL dédié à la coopération autour de la Via Francigena, Organisation des ateliers participatifs « Ensemble, imaginons la Via Francigena de demain ».

▷ Aménagement fluvestre « véloroute du Canal d'Aire » - phase 2

Finalisation des travaux d'aménagement de la seconde tranche fluvestre le long du Canal d'Aire à La Bassée entre Mont-Bernançon et Isbergues de 14 km et intégration d'une portion de 500m sur le canal de la Lys à Saint-Venant. Etude de faisabilité technique d'une passerelle piétonne et cyclable permettant le franchissement du Canal d'Aire entre Béthune et Annezin au niveau de la rue du halage.

▷ Eurovélo n°5

Etude d'itinéraires de l'Eurovélo 5 en concertation avec les communes pour la traversée de Bruay-La-Buissière et de Béthune.

▷ Réseau points-nœuds

Promotion du réseau points nœuds « Vallée de la Lys et Monts de Flandre » par l'Office de tourisme Intercommunal.



51

rando-fiches à disposition du public



800 km

de linéaires entretenus au cours de l'année par les 3 associations

451 km

d'itinéraires VTT aménagés



35 km

aménagés le long du Canal d'Aire en voie verte

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Adhésion de l'Agglomération à l'Association Européenne de la Via Francigena (GR 145),
- ▷ Renouvellement Convention 2022-2024 avec le département relatif au réseau départemental "Le Pas-de-Calais à vos Pieds" et aux Parcours de Marche Nordique,
- ▷ Fin des travaux pour la phase 2 d'aménagement de la véloroute du Canal d'Aire (14 km) de Mont-Bernançon à Isbergues.

La cohésion sociale avec la Politique de la Ville et le renouvellement urbain

La Communauté d'Agglomération co-pilote avec l'Etat, la mise en œuvre de la Politique de Ville, une compétence obligatoire pour l'intercommunalité.

Le Contrat de Ville a été signé au printemps 2015. Cette formalisation du Contrat a été le point de déclenchement des actions, dont l'ambition vise à sortir des difficultés constatées les habitants des quartiers fragiles, par une collaboration renforcée des partenaires (21 quartiers sont concernés sur le territoire dont 16 QPV reconnus par l'Etat).

Zoom sur 2022

- ▷ **Suivi de la mise en œuvre des actions** programmées en 2022 en lien avec les opérateurs associatifs, les référents communaux et les représentants de l'Etat,
- ▷ **Animation du contrat de ville** et préparation de la programmation 2023,
- ▷ **Pilotage des 2 conventions du Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU)** à Béthune et Bruay-la-Buissière, en organisant les revues de projet sur les études et les travaux engagés, qui réunissent l'ensemble des partenaires et les financeurs,
- ▷ **Evaluation du contrat de ville 2015-2023** et formalisations de propositions pour une nouvelle politique de la ville
Sur les 171 projets déposés, 132 actions ont été soutenues au titre des crédits de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT.
Les thématiques relevant du pilier cohésion sociale (réussite éducative, santé, lien social, ...) et du pilier développement économique / emploi mobilisent 73% des crédits de la programmation (75% en 2021).
- ▷ L'appropriation du quartier par les habitants est l'une des grandes priorités du Contrat de Ville.
Ainsi, en complémentarité de l'accompagnement des conseils citoyens et acteurs de la participation citoyenne en QPV, l'opérateur l'ÉTABLI a apporté en 2022 un **appui méthodologique à la participation citoyenne** auprès 5 communes volontaires (Houdain, Marles-les-Mines, Haisnes-les-La Bassée, Auchel, Divion).



5,955 M€

de dépenses cumulées au profit des Quartiers Prioritaires (programmation prévisionnelle)



31

projets associatifs soutenus grâce à une enveloppe «fonds de cohésion sociale» de **près de 100 000€**



391 934 €

de fonds de concours spécifique attribués à 7 communes



Remise des talents de l'engagement - Forum de la jeunesse (2022)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Evaluation du contrat de ville 2015-2023, en impliquant les élus des communes concernées,
- ▷ Les ateliers des petits champions – j'apprends à nager (366 enfants en juillet août),
- ▷ Soutien du club de prévention qui intervient sur 4 quartiers (Bruay, Houdain, Calonne et Marles les Mines) et crée du lien avec 500 jeunes de ces quartiers.

L'accès au droit et la prévention de la délinquance

L'accès au droit et la prévention de la délinquance, rattachés à la compétence Politique de la Ville, regroupent :

- le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), outil central de pilotage de la politique territoriale en matière de sécurité publique et de prévention de la délinquance, à l'échelle des 100 communes.
- l'intervenante sociale en commissariat et gendarmerie qui intervient sur les 49 communes de la zone gendarmerie.
- le service des « point-justice » communautaires, lieux d'accueil gratuits et permanents.

Zoom sur 2022

▷ Le CISPD

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de l'Agglomération et le Réseau de lutte contre les violences intrafamiliales piloté par la Sous-Préfecture de Béthune ont organisé le 15 novembre, une rencontre entre professionnels et élus avec la présence de Laëtitia Dhervilly, Haute Fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes.

▷ L'intervenante sociale en commissariat et gendarmerie (ISCG)

Elle a accueilli 493 personnes (+11,5% par rapport à 2021). L'intervenante sociale en gendarmerie a effectué 979 orientations. 63 % des usagers sont orientés vers les services sociaux (secteurs, spécialisés). 53 % sont orientés vers les services de santé (addiction, trouble psychologique, dépression, ...) et 30 % des usagers vers le secteur justice (séparation, divorce, garde d'enfant, ...).

En 2022, 68% des victimes déclarées sont des femmes âgées entre 26 et 60 ans. 35% des victimes sont des mineurs.

Depuis 2019, le travail effectué par l'ISCG a démontré toute son utilité et sa pertinence et ce service est de plus en plus connu de la population et des partenaires.

▷ Les « point-justice »

De compétence communautaire depuis 2013, la localisation des 3 point-justice du territoire fait apparaître une disparité géographique d'accès au service, notamment liée aux deux fusions consécutives qu'a connues l'EPCI.

Afin de répondre au « territoire de la demi-heure », c'est-à-dire de proposer le même service à tous les habitants, le redéploiement des point-justice est à l'étude dans le cadre du nouveau projet de territoire.

En plus des 4 441 suivis en 2022, les point-justice ont accueilli 368 suivis pénitentiaires du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (218 en 2021), et 398 suivis socio-judiciaires de l'ASEJ (273 en 2021).



Rencontre entre professionnels et élus autour de la thématique des violences intrafamiliales



493

personnes reçues par
l'intervenante sociale en
gendarmerie



5 271

rendez-vous au sein des «
point-justice »

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Journée nationale de l'accès au droit

Pour la 5^{ème} année, les point-justice communautaires ont participé à la journée nationale de l'accès au droit le 24 mai 2022, en abordant la lutte contre les discriminations. La thématique a été introduite à la fois avec humour et gravité par des saynètes proposées par la Compagnie de théâtre « La Belle Histoire ».

Deux délégués au défenseur des droits ont ensuite expliqué leur mission et leur domaine d'intervention.

Plus d'une cinquantaine de personnes de tous horizons (professionnels, habitants, ...) ont ensuite débattu des discriminations,

▷ Participation à la journée de lutte contre les violences faites aux femmes avec l'ASEJ

Le 25 novembre 2022, pour la première année, l'ASEJ a souhaité mobiliser le public et les professionnels à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes en proposant une marche ou une course dans le parc de la gare d'eau à Béthune. Le service des point-justice s'est rendu à la Gare d'eau de Béthune afin de soutenir cette action.. L'Agglo a renforcé de nouveau son action dans ce domaine en multipliant les initiatives en termes de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement des victimes.

Le Contrat local de santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Un plan d'actions est décliné en trois priorités : promouvoir la santé des enfants et des jeunes, améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes démunies, favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.



Journée d'accueil des internes du territoire, avec activités ludiques

Zoom sur 2022

▷ Démocratie participative en santé : Faites de la Santé!

Un collectif de 40 habitants du territoire «Les Artisans de la Santé» se réunit une fois par trimestre. Il participe à la mise en œuvre d'actions sur la thématique santé.

▷ Prévention, sensibilisation, formation

- Des actions auprès des professionnels, des habitants ont été déployées en matière de formation : addictions, alimentation équilibrée et abordable, environnement.
- Des activités ont également été développées à travers des portes ouvertes
- Accompagnement à l'ouverture du centre EPICURE pour les examens de Prévention Santé.
- A la sortie de la crise sanitaire, beaucoup d'habitants se sont trouvés dans une situation fragilisée. Afin de déstigmatiser l'image de la psychiatrie et rendre accessible à tous l'écoute et l'orientation psychologique, l'Agglomération a sollicité l'EPSM Val de Lys Artois afin de déployer deux points d'écoute et d'orientation psychologique de proximité. 44 personnes ont pu en bénéficier.
- Des ateliers de prévention du cancer ont été réalisés : ateliers d'écriture pour construire des campagnes de communication autour de messages courts, positifs et non culpabilisant ; lancement du voile de pudeur...
- Actions de prévention partenariales (UFOLEP; PREVART; APRIS...)

▷ Coordination, animation de l'Atelier Santé Ville

Quatre médiatrices santé ont pour missions de favoriser l'autonomie des personnes les plus fragilisées dans leur retour vers les dispositifs sociaux et sanitaires de droit

commun, de permettre aux personnes de se réapproprier leur santé afin de s'inscrire dans des parcours de soins coordonnés. Elles travaillent dans les 16 quartiers politique de la ville, auprès de 38 624 habitants.

En 2022, c'est près de 2010 personnes rencontrées et 280 accompagnements réalisés.

▷ Engagement de la feuille de route « soutien à la démographie médicale »

- Deux journées d'accueil des internes ont été organisées en juin et décembre 2022 : 55 internes ont répondu présents. 18 internes seraient intéressés par une installation sur le territoire,
- Soutien aux Communautés Professionnelles Intercommunales de Santé,
- Recensement des offres de stage dans le domaine de la santé : identification de 11 structures accueillantes, des élèves de 8 collèges ont pu réaliser leur stage de 3^{ème} dans ces structures,
- Etude de faisabilité en vue de la création d'un centre de santé intercommunal pluriprofessionnel avec antennes ,
- Organisation d'une soirée sur les usages et enjeux de la santé numérique,
- Mise en place du dispositif «Ambassadeur Mon espace santé» .

▷ Actualisation de l'Observatoire local de la santé :

En partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'Artois, une publication annuelle est organisée afin d'élaborer un suivi du Contrat local de santé et de ses enjeux, de même pour le Conseil local de santé mentale. Il s'agit d'anticiper les enjeux à venir et mesurer l'évolution des inégalités

55

internes présents
aux journées d'accueil



22

opérations réalisées dans le cadre du
Contrat Local de Santé
(Santé enfants-jeunes,
accompagnement des personnes
vulnérables, soutien à la démographie
médicale)



2010

personnes rencontrées

280

accompagnements réalisés dans les 16 quartiers politique de la ville
(parcours santé des habitants)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Points d'écoute et d'orientation psychologique

Deux communes accueillent ces points d'écoute afin de mailler le territoire : Béthune (Centre Rosa Luxembourg) et Lillers (Maison pour Tous),

▷ Faites de la Santé !

220 habitants mobilisés pour aborder la santé, dans des réunions « focus groupes » permettant l'élaboration d'un plan d'actions pour les habitants,

▷ Ateliers Santé Ville

4 médiatrices santé travaillent dans les quartiers politique de la ville afin d'accompagner les habitants dans leur parcours de santé.



Le Conseil local de santé mentale (CLSM)

Le Conseil local de santé mentale a pour objectifs de :

- contribuer au développement partenarial et à la mise en réseau entre les secteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux ...
- identifier et rendre lisible les partenaires et la cartographie des actions du territoire participant à la promotion de la santé mentale,
- actualiser le diagnostic local en santé afin d'enrichir un futur diagnostic territorial partagé en vue de l'élaboration du projet territorial en santé mentale,
- mobiliser les partenaires dans les groupes de travail,
- contribuer à l'élaboration et la promotion d'actions et projets de sensibilisation,
- accompagner la conception et la mise en place de formations et de sensibilisation sur la santé mentale en vue de favoriser une meilleure prise en compte de ces questions dans les pratiques des professionnels,
- assurer un accompagnement méthodologique (animation des groupes de travail, définition des plans d'actions, demande de subvention, évaluation, mise en réseau, etc.),
- apporter un appui aux manifestations dédiées à la promotion de la santé mentale et à la lutte contre la stigmatisation.



55

acteurs du territoire, intervenants en QPV, ont bénéficié de la formation Premier Secours de Santé Mentale (4 sessions de formation)

ZOOM SUR 2022

- Organisation de rencontres estivales par thématiques (emploi-formation professionnelle / enfance adolescence / insertion par le logement et l'hébergement / personnes âgées / handicap / services à la population - bailleurs sociaux - services tutélaires) pour présenter le CLSM et ses missions. Ces rencontres ont permis de rencontrer 75 acteurs du territoire (professionnels, élus ou bénévoles),
- Visites d'établissements du territoire pour appréhender leurs missions et leur fonctionnement ainsi que leurs attentes,
- Participation à la semaine CLSM à Nantes du 29 novembre au 2 décembre,
- 9 sollicitations par des professionnels du territoire (mairies, sous-préfecture, ESMS...) rencontrant des difficultés avec une personne souffrant d'une pathologie psychiatrique ou de santé mentale, avec troubles du comportement associés,
- Identification de partenaires pertinents pour amener une expertise et proposer des pistes de réflexion afin de faire évoluer la situation posant un problème,
- Accompagnement partagé des personnes, dans l'esprit de la réhabilitation psycho sociale.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Prise de fonction du nouveau coordinateur du CLSM en mars 2022.
- ▷ Rencontres estivales par thématiques.

L'action sociale

L'action sociale de l'agglomération se traduit dans le plan d'actions de la Convention Territoriale globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales.



Un des cafés de partenaires organisé en 2022



19

qualigroupes séniors organisés

300

participants

4

cafés de partenaires organisés dans le cadre de la Convention Territoriale Globale
110 participants

ZOOM SUR 2022

- ▷ **L'Agglo a décidé de mener une étude sur la thématique du Bien vieillir** à travers 3 chantiers :
 - la collaboration avec l'AULA pour la réalisation d'un portrait socio-démographique des séniors,
 - la réalisation d'un état des lieux de l'offre de services aux séniors,
 - la réalisation d'une étude qualitative des besoins et attentes des séniors.
- ▷ **Le portage de l'AMO Mutuelle** pour tous afin de faciliter l'accès aux soins des personnes en difficulté : AMO confiée à ALCEGA Conseil permettant un accompagnement juridique et technique au choix et au déploiement d'une mutuelle intercommunale. Cette AMO et l'appel à partenariat ont permis de valider la collaboration avec la Mutuelle Just.
- ▷ **Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale :**
 - Mise en place des instances de gouvernance
 - Engagement du plan d'actions sur les 4 axes avec notamment en 2022 :
 - Mise en place d'un groupe partenarial inter-RPE,
 - Diagnostic des instances de participation citoyenne des jeunes et organisation d'une soirée d'échanges et de témoignages
 - Organisation de deux-demi journées d'informations sur le logement à destination des professionnels et des élus
 - Organisation de 4 cafés de partenaires
 - Organisation d'une 1^{ère} formation expérimentale des chargés de

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Une étude Bien Vieillir riche d'enseignements quantitatifs et qualitatifs,
- ▷ Un partenariat concrétisé avec la mutuelle Just pour le déploiement d'une mutuelle pour tous dans les communes intéressées,
- ▷ Une action expérimentale conduite avec le CNFPT pour la formation des chargés de coopération CTG du territoire.

L'inclusion numérique pour tous

La Communauté d'Agglomération, de par la finalisation de son étude concernant l'illectronisme mené par le CIAS et en collaboration avec les Assembleurs, travaille à la mise en place d'un accompagnement à l'inclusion numérique pour tous sur son territoire. Cette étude a permis le lancement de différentes actions en ce sens, et l'inscription de la Communauté d'Agglomération comme coordinateur de l'inclusion numérique.



3

conseillers numériques déployés

35

ateliers collectifs réalisés

16

communes ayant bénéficié des services des conseillers

2

réunions de coordination

ZOOM SUR 2022

L'Agglomération a déployé principalement deux projets en faveur de l'inclusion numérique :

▷ Le déploiement des conseillers numériques France Services

Ils sont 3 sur le territoire et interviennent en faveur de l'autonomie numérique de tous les usagers. Ils accompagnent le public en partenariat avec toutes les structures accompagnant du public et en demande de médiation numérique.

▷ La dynamique de coordination des acteurs

L'Agglomération a commencé un travail de coordination afin de pouvoir mailler et structurer son offre de médiation auprès de l'ensemble des publics du territoire, que ce soit au niveau rural ou urbain.

Cette dynamique est ainsi renforcée par la participation à l'Accélérateur d'inclusion numérique des Assembleurs depuis septembre 2022, qui permet de se pencher sur la mise en œuvre d'une stratégie intercommunale sur la question, et l'échange avec les autres intercommunalités motivées par ces enjeux.



1^{ère} participation de l'Agglomération au DuoDay

La Charte handicap

Sous l'égide de cette charte, la Communauté d'agglomération souhaite promouvoir l'intégration de toute personne en situation de handicap (qu'il soit mental, moteur, psychique, auditif et visuel) en améliorant son autonomie par des actions concertées entre la collectivité et les associations, les instances publiques et les organismes œuvrant dans ce secteur.

La Charte Handicap constitue un ensemble de principes destinés à favoriser la participation de chacun à la vie de notre territoire.

ZOOM SUR 2022

Beaucoup de services de la Communauté d'agglomération ont mis en pratique les principes de la charte et un certain nombre d'actions ont été menées.

▷ Petite Enfance et jeunesse

- Réalisation des initiations aux bébés signes avec Murielle, animatrice des actions de sensibilisation (2 fois par mois),
- Poursuite du partenariat avec l'association Gamins exceptionnels, via le CIAS, pour favoriser l'accueil des enfants dans les structures ordinaires (RPE, EAJE, ACM) et sensibiliser les élus et professionnels,
- Mise à disposition auprès des assistants maternelles de malles pédagogiques.

▷ Culture

- Développement d'une offre d'ateliers de pratique culturelle handi-accessible adaptée aux personnes en situation de déficience auditive, visuelle, intellectuelle, à mobilité réduite ou développant une forme d'autisme au travers du contrat local d'éducation artistique,
- Programmation handi via notamment la donation Kijno et Labanque,
- Le Festival Les Petits Bonheurs a mobilisé 500 personnes en situation de handicap pour proposer des spectacles de cirque et des œuvres de street art. 1498 spectateurs en ont bénéficié.

▷ Actions de sensibilisation

- 264 animations pour 6100 adultes et enfants ont été organisées,
- Appui et collaboration avec les communes pour l'organisation d'actions handicap,
- Participation aux événements du territoire,
- Sensibilisation auprès des agents de l'Agglomération.

▷ Mobilité

- Prise en compte de l'accessibilité dans le cadre de l'implantation des bornes de recharge et dimensionnement PMR,
- Extension de l'aire de covoiturage de Lillers de 19 places avec 1 place PMR et 2 places de charge électrique à largeur compatible PMR,
- Continuité et finalisation du diagnostic du PAVE pour 35 communes,
- Lancement d'un schéma d'aménagement des gares par l'agence d'urbanisme l'AULA prévoyant une meilleure accessibilité.

▷ Sport

- Planification des activités pour les instituts d'accueil spécialisés,
- Accès gratuit aux piscines pour les instituts pendant leurs horaires de fonctionnement,
- Tarif préférentiel dans les piscines gérées par l'Agglomération sur présentation de la carte d'invalidité,
- Environ 600 jeunes et adultes en situation de handicap ont pu pratiquer une activité sportive chaque semaine,
- Organisation de la journée sport et handicap à Beuvry.

▷ Accessibilité

- L'Agglomération a déployé le dispositif ACCEO pour rendre accessibles les services publics aux personnes sourdes et malentendantes. 200 établissements sont accessibles, qu'il s'agisse d'équipements communaux (54 communes engagées) ou intercommunaux. 5 sessions de formation à l'outil et de sensibilisation au handicap auditif ont été organisées.
- Les travaux d'accessibilité ont été poursuivis dans les équipements communautaires.

▷ Fonds de concours

- 9 communes (Beuvry, Calonne Ricouart, Cuinchy, Fresnicourt le Dolmen, Haisnes, Ham en Artois, Hersin Coupigny, Lorgies et Richebourg) ont sollicité les fonds de concours pour des travaux d'accessibilité. 117 846€ ont été versés dans ce cadre.



Festival Les Petits Bonheurs

▷ Festival « Les Petits Bonheurs »

Le festival « Les Petits Bonheurs » a pour ambition de montrer que les personnes en situation de handicap peuvent apporter des petits moments de bonheur à tous, notamment au travers de la création artistique.

Il prend sa source dans la charte handicap de l'agglomération. Il est coconstruit avec les structures handicap et perte d'autonomie du territoire ainsi qu'avec les communes partenaires qui l'accueillent.

À la suite du festival, un programme street art inclusif invite les habitants des quartiers politique de la ville à développer des œuvres avec certains artistes du festival.

Le festival a eu lieu du 7 juin au 5 juillet. Pendant cinq semaines, plus de 500 créateurs de bonheur, âgés de 3 à 95 ans, issus de 20 structures handicap ou autonomie ont développé ce festival avec l'Agglomération.

En 2022, les disciplines du street art et du cirque ont été développées.

12 communes partenaires ont accueilli et accompagné le festival : Allouagne, Auchel, Barlin, Béthune, Calonne-Ricouart, Douvrin, Fouquières-lès-Béthune, Gosnay, Hersin-Coupigny, Isbergues, Labeuvrière, Marles-les-Mines, Noeux-les-Mines et Vendin-les-Béthune.

A la suite du festival, les communes de Barlin et Divion ont bénéficié du dispositif street art inclusif. Quarante-six habitants ont participé à cette action.

ACTION EMBLÉMATIQUE

▷ L'Agglomération a participé pour la 1^{ère} fois au DUODAY dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap (13 collaborateurs volontaires ont fait découvrir leur métier à des personnes en situation de handicap).



117 846 €

Montant de fonds de concours attribués pour des travaux d'accessibilité (9 dossiers)



13

personnes en situation de handicap accueillies à l'Agglomération dans le cadre du DUODAY



Le territoire compte 6 unités territoriales.



6856

interventions en 2022
(3758 en 2021)



3977

interventions pour
destructions des nids de
guêpes et de frelons (1973
en 2021) dont 580 pour nids
avérés de frelons asiatiques



La fourrière-refuge communautaire a reçu la visite de l'influenceuse Jujue Fitcats



1 301

animaux pris en charge
en fourrière
(1 619 en 2022)



805

animaux accueillis
au refuge
(909 en 2021)



746

animaux adoptés
(832 en 2021)

Les Unités territoriales d'intervention (UTI)

Le corps des sapeurs-pompiers volontaires communautaires existe depuis juin 2006 au sein de la Communauté d'Agglomération. Les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) interviennent gratuitement sur l'ensemble du territoire chez les particuliers pour des missions qualifiées de « non urgentes » telles que les fuites d'eau, épuisement/assèchement de cave, destruction de nids de guêpes/frelons, sauvetage d'animaux en détresse ou blessés, chute d'arbre, menaces de chute d'objet, feux de végétaux. L'Agglomération figure parmi les rares intercommunalités à disposer de ce service très utile à la population.

ZOOM SUR 2022

- 120 Sapeurs-pompiers volontaires,
- 6 unités territoriales situées à Cuinchy, Divion, Hersin-Coupigny, Lapugnoy, Noyelles-Les-Vermelles et Sailly-Labourse.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ 13 sapeurs-pompiers volontaires ont effectué la formation « prompt secours », nécessaire pour leur engagement.
- ▷ Les sapeurs-pompiers volontaires communautaires ont été mobilisés dans le cadre du Mégacentre de vaccination organisé par le centre hospitalier de Béthune-Beuvry.

La fourrière-refuge

La Communauté d'agglomération a confié la gestion de la fourrière au groupement SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) et la gestion du refuge à la fondation CLARA. Cette structure est composée à la fois d'agents SACPA et d'agents mis à disposition par l'Agglomération au délégataire.

Cet équipement refait à neuf en 2020 se compose d'une partie refuge (1126 m²) et d'une partie fourrière (660 m²) reliées entre elles. Ces 2 bâtiments sont entourés d'espaces verts et d'un chemin de promenade dédiés aux animaux.

La structure compte 18 agents. Elle est dotée de 46 box individuels pour la partie fourrière, de 90 box pour la partie refuge, de 4 chatteries, d'un local d'accueil pour les NAC.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Tournage et diffusion d'une vidéo avec la créatrice de contenus Jujue Fitcats, suivie par près de 2,8M d'abonnés sur YouTube et plus de 3M sur Instagram. Une vidéo de 30 minutes qui valorise le travail des bénévoles et salariés de la fourrière-refuge mais aussi les infrastructures de l'agglomération mises à disposition des animaux et qui sensibilise le grand public à toutes les problématiques liées aux animaux de compagnie.
- ▷ Journée porte ouverte en décembre
Le refuge a mis en place différentes animations avec au programme la visite du Père Noël, une tombola avec de nombreux lots à gagner etc. Ces portes ouvertes ont permis à plusieurs animaux de trouver une famille.

La petite enfance et la jeunesse

Dans le cadre de la mutualisation des compétences, l'Agglomération intervient sur plusieurs communes du territoire afin de mener des actions à destination de la petite enfance et de la jeunesse.

Focus sur le Relais petite enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des futurs parents, des parents à la recherche d'un mode d'accueil, des parents employeurs, des assistants maternels, des gardes à domicile et des professionnels de la petite enfance.

Le service mutualisé est proposé sur 29 communes du territoire et fonctionne avec des bureaux à Lillers, à Isbergues, et en itinérance dans les communes adhérentes pour les animations.



Animation au RPE

ZOOM SUR 2022

- Organisation de nombreux événements par le Relais Petite Enfance : épiphanie, carnaval, fête du goût, fête de l'été, participation au village d'animations du grand prix d'Isbergues, animation de sessions de sensibilisation au babysitting en partenariat avec le Point Information Jeunesse, organisation de formations, animation de groupes de paroles ...
- Organisation d'une conférence « l'enfant au cœur de sa famille »,
- Investissement du RPE dans sa mission d'observation avec l'édition de fiches - repères communales,
- Inscription du RPE dans les démarches intercommunales via des actions partenariales avec la direction de la culture, dans le cadre du Contrat local de santé, de la Charte Handicap (participation aux journées mondiales de la trisomie et de l'autisme) et participation au DuoDay,
- Accueil de 93 enfants lors des différents ateliers,
- Organisation de 3 formations mobilisant 25 assistantes maternelles,
- Collaboration avec une psychomotricienne tout au long de l'année,
- Partenariat avec les établissements pour personnes âgées permettant l'organisation d'actions intergénérationnelles.



167

assistants maternels agréés sur les **29 communes**



291

ateliers d'éveil organisés



62

familles accueillies en rendez-vous

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Fête des assistants maternels et des droits de l'enfant,
- ▷ Mise à disposition de malles pédagogiques à destination des assistants maternels afin de faciliter le temps d'éveil à domicile. Ces malles constituées de matériel varié et adapté permettent de renouveler les activités des enfants,
- ▷ Installation et inauguration de l'espace Snoezelen fixe et itinérant :
 - Formation des animatrices à l'animation de cet espace,
 - Présentation aux assistants maternels,
 - Mise en place d'ateliers Snoezelen.



Animations jeunesse sur le territoire



639

jeunes et parents informés



20 913

heures d'accueil déclarées sur cet accueil de loisirs



157

jeunes de 11-17 ans ont fréquenté le Centre Ados toute l'année

Focus sur le Service actions jeunesse (SAJ)

Ce service, intervenant sur 21 communes, regroupe le centre ados pour les 11-17 ans et le Point Information Jeunesse pour les 12-30 ans. L'espace jeunesse est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation pour les jeunes.

ZOOM SUR 2022

▷ Point information jeunesse

- Action de sensibilisation à la pratique du baby-sitting,
- Accueil quotidien des jeunes et des familles pour un accompagnement à la mobilité, à la recherche d'un job, au BAFA...

▷ Centre ados

- 67 jeunes ont bénéficié du service de transport,
- Des programmations spécifiques de loisirs ont été proposées aux jeunes à l'occasion des vacances scolaires,

Un programme d'activité était conçu pour et avec les jeunes à chaque période de vacances : sorties diverses, ateliers ludiques, découvertes sportives, actions environnementales, ateliers manuels et créatifs, initiations, journées festives, actions de prévention, mini-séjours, stages ...

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Participation aux journées d'intégration des 6^{ème} en collaboration avec Geotopia,
- ▷ Sensibilisation au handicap dans le cadre de la charte Handicap,
- ▷ Actions environnementales : « Nettoyons la nature » et « Réduisons nos déchets »,
- ▷ Action « Savoir rouler à vélo » : ateliers d'initiation et de perfectionnement.

Ressources et moyens de fonctionnement

Les services supports, tels les services finances, juridiques et administration générale, ressources humaines, moyens généraux, informatique, communication... contribuent quotidiennement, aux cotés des services opérationnels, au bon fonctionnement de la collectivité et à l'aboutissement de ses projets. Par ailleurs, le Conseil de développement, instance de démocratie participative, enrichit la réflexion sur les grands projets de l'Agglomération, tout au long de l'année.



Les services administratifs sont situés à l'Hôtel communautaire de Béthune.

53

terrains pour 40,3 ha, soit
6 637 957 € de recettes

124

terrains et 2 bâtiments acquis, pour
51,4 ha, soit **924 975 €** de dépenses

38

actes notariés signés (achats et
cessions)

1304

actes dématérialisés

14

séances organisées dans des
conditions particulières du fait
de la crise sanitaire (7 bureaux
communautaires et 7 conseils
communautaires)

220 168 m²

de surface assurée

365

véhicules assurés

Les affaires juridiques et l'administration générale

Par ses services, l'Agglomération :

- gère le patrimoine et les opérations immobilières,
- sécurise les actes juridiques,
- gère les contrats d'assurance : parc automobile, responsabilité civile, dommages aux biens, dommages ouvrage, ... et assure le suivi des sinistres et des contentieux,
- met en œuvre la conformité sur la protection des données,
- sécurise les procédures de passation des marchés publics, à partir de 25 000 € HT (151 en 2022, 2 procédures de DSP lancées),
- organise les travaux des assemblées communautaires.

Zoom sur 2022

Le service foncier a poursuivi ou engagé les démarches devant aboutir à la maîtrise foncière des terrains nécessaires à la réalisation des projets suivants :

- Réalisation des ZEC (Zones d'Expansion de Crues),
- Aménagement d'une aire de grand passage et d'aires permanentes, au titre de la compétence accueil des gens du voyage,
- Réalisation d'ouvrages eaux pluviales,
- Réalisation d'ouvrages eau potable,
- Réalisation du plan de rénovation des déchetteries, d'un nouveau centre de valorisation énergétique, d'un atelier pour le service collecte des déchets,
- Aménagement des parkings desservant les gares et haltes du territoire,
- Aménagement de certains sites miniers.

Par ailleurs, le service a contribué au développement et à l'aménagement des zones d'activités, au titre de la compétence développement économique, en commercialisant les terrains destinés à l'implantation des entreprises.



En 2022,
un patrimoine
60 fois plus élevé
qu'à sa création en 2002

2002
17,7 ha

2022
1059 ha

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Gestion du patrimoine immobilier, soit :

- 155 bâtiments et équipements,
- 2 315 terrains, dont 1 498 terrains non bâtis, d'une superficie totale de 1 059 ha, répartis sur 82 communes.

▷ Maîtrise foncière de terrains pour la réalisation des ZEC, soit :

- Signature de 11 actes d'achat (1 pour la ZEC Gauchin-le-Gal, 2 pour la ZEC Gosnay, 2 pour la ZEC Ourton, 3 pour la ZEC Méroise, 1 pour la ZEC Noyelles-les-Vermelles, 1 pour la ZEC Verquin, 1 pour les ZEC La Comté Ourton),
- Signature de 29 promesses (10 bulletins d'éviction, 5 servitudes et 4 conventions AOT).

Les moyens généraux

Les moyens généraux assurent l'accueil, la logistique, le nettoyage des locaux, gèrent les archives, les abonnements aux revues techniques et le parc de 157 véhicules et réalisent les achats.



1 450

bons de commande émis pour
2 421 factures traitées



157

véhicules dans le parc
automobile dont 30 électriques



70 500

courriers affranchis

Zoom sur 2022

▷ Archives

Élimination de 148 mètres linéaires des fonds d'archives papier et entrée de 74 mètres linéaires, prise en charge des archives des pépinières d'entreprises, action de formation sur les archives proposées aux agents des communes membres et des SIVOM du territoire (18 personnes formées).

▷ Logistique

Mobilisation continue des collaborateurs pour accompagner les services dans l'organisation de leurs manifestations (212 manifestations : réunions, séminaires, colloques, etc...).

Plus de 10 100 m² de locaux entretenus en direct par les 17 agents d'entretien.

▷ Achats

8 marchés lancés en 2022 pour 18 lots, suivi de l'exécution de 3 marchés.

▷ Pôle administratif

Gestion de plus de 90 abonnements, gestion multi-sites du parc automobile de 178 véhicules, accueil physique et téléphonique à l'hôtel communautaire et dans les 3 antennes.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mise en place d'une démarche de sourcing pour les achats,
- ▷ Recensement des collectivités envisageant le dépôt de leurs archives historiques au sein d'un bâtiment intercommunal.

Les systèmes d'information (DSI)

La DSI a pour mission de fournir aux utilisateurs les moyens techniques leur permettant de travailler, tout en assurant la sécurité et la disponibilité des données.

Elle analyse les processus « métiers » de la collectivité et leurs interactions en mettant en oeuvre les systèmes d'information « métiers », en réponse aux demandes exprimées par les différentes directions de manière globale et transversale.



82

sites de l'agglomération
raccordés



875

utilisateurs informatiques

125

postes informatiques
reconditionnés en interne

Zoom sur 2022

▷ Gouvernance numérique

Audit des systèmes d'information et préconisations d'évolution dans le cadre d'une nouvelle gouvernance numérique et élaboration d'une feuille de route.

▷ Reprise des pépinières en régie

Mise en place des accès téléphoniques et informatiques permettant la continuité d'activité en vue de la reprise des pépinières en régie.

▷ Arena Béthune-Bruay

Mise en place d'une infrastructure de réseaux informatiques filaires et sans fil avec accès internet sécurisé.

▷ Vers un numérique responsable

Une évolution numériquement responsable du parc informatique avec le reconditionnement de 125 postes informatiques.

▷ Poursuite de la dématérialisation dans le domaine de l'urbanisme

Signature électronique des déclarations d'intention d'aliéner (plus de 4000 DIA)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Un audit des systèmes d'information avec des préconisations d'évolution,
- ▷ Une infrastructure de réseaux informatiques à l'Arena Béthune-Bruay,
- ▷ Une évolution numériquement responsable du parc informatique.

Le système d'informations géographiques (SIG)

Le service Système d'informations géographiques (SIG) a pour mission d'administrer et de développer le SIG communautaire. Que ce soit pour mieux gérer l'espace urbain, ou pour optimiser le fonctionnement des services techniques, il permet de gagner en vision territoriale et constitue un outil d'aide à la décision à part entière.

Zoom sur 2022

▷ Applications à la demande sur le portail SIG

Des applications ont été développées pour le Centre de santé intercommunal, les actions « cœur de ville », les marchés (commerces ambulants) et une application simplifiée du cadastre.

▷ Production de cartes thématiques et complexes

Elaboration de cartes sur les périmètres des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT), les isochrones (zones géographiques accessibles à moins de 15 minutes en voiture) pour l'implantation d'équipements (piscines), les points d'apport volontaire (communication sur les conteneurs à verre à Béthune), des plans des zones d'activités, pour les panneaux de tourisme fluvestre, le potentiel de déploiement de composteurs collectifs, la motorisation des ménages....

▷ Application développée pour les Quartiers politique de la ville

Mise en place de l'outil pour déterminer le nouveau périmètre des Quartiers Politique Ville à partir des données INSEE.

▷ Formation à l'utilisation du portail cartographique

Le service SIG a formé 3 personnes (2 communes) à l'utilisation du portail cartographique.



302

cartes réalisées



455

utilisateurs du portail SIG
dont **260 comptes communaux** et
195 comptes agglomération



5

applications développées
sur le portail SIG

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Participation au contrôle qualité des données avec Géo2France (plateforme partenariale des producteurs de données dans les Hauts de France)
- ▷ Création d'une base de données des voiries communautaires
- ▷ Création d'un outil d'aide à la décision pour le centre de santé intercommunal et les antennes (mode doux, voiture)

L'animation territoriale

Créée en septembre 2021, la Direction de l'Animation Territoriale a pour mission, sous l'autorité des 4 Vice-Présidents de territoires, de contribuer à renforcer le dialogue et la proximité entre les maires et la Communauté d'agglomération. Les communes de ces territoires ont été sollicitées, dans un premier temps, pour l'élaboration collective d'un Pacte de gouvernance qui a été adopté par le Conseil communautaire du 29 juin 2021. Des réunions thématiques par territoire ont régulièrement lieu chaque année.

Zoom sur 2022

- En 2022, 4 séries de réunions de territoires ont été organisées au plus près du terrain. Ces réunions ont pour objectif de travailler avec les maires ou leurs adjoints sur les actions menées par la Communauté d'agglomération, « en petits comités » et « en toute simplicité » afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins de la population et de les évaluer.
- D'autres rencontres sont organisées, par territoire, avec les Secrétaires de Mairie et les Directeurs Généraux de Services des communes afin d'évoquer, sous un angle plus technique, les missions de la Communauté d'agglomération. 8 réunions de ce type se sont tenues en 2022.
- Parallèlement, un « Pôle Elus », a été institué à l'attention des maires pour faire le lien entre les communes et les services de la Communauté d'agglomération. Une ligne téléphonique dédiée et des adresses mail par territoire, ont été installées pour des contacts étroits et réguliers avec les communes. En 2022, 179 demandes émanant des communes ont été reçues au Pôle Elus.



1

pacte de gouvernance



4

Vice-présidents de territoire

16

réunions territoriales



Les ressources humaines

Interlocuteur privilégié des agents, la DRH assure l'interface entre la direction, les services et les agents. Ses principales missions :

- mise en œuvre de la politique RH de la collectivité,
- gestion administrative et financière,
- développement des ressources humaines (carrières, compétences, recrutements, formations,...),
- pilotage des emplois et de la masse salariale,
- animation du dialogue social,
- mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels,
- développement de l'action sociale.

Zoom sur 2022

▷ Réforme des 1607h : diagnostic et concertation

La collectivité a initié en 2021 la mise en conformité de son protocole ARTT avec les obligations réglementaires en matière de temps de travail. Cette réforme est l'opportunité de réinterroger les cycles de travail et les pratiques au sein de la collectivité. La première étape du projet a été de réaliser une étude et une cartographie des règles et des pratiques en matière de temps de travail. Le diagnostic a été présenté et des réunions de concertation lancées avec les représentants du personnel et un groupe d'encadrants tout au long de l'année. La refonte du protocole ARTT interviendra en juin 2023.

▷ Mise en œuvre du télétravail

L'accord interne relatif au télétravail a été mis en œuvre le 1^{er} février 2022. Les agents ont la possibilité, dès que leurs missions le permettent, de télétravailler jusqu'à 2 jours par semaine. 154 demandes ont été acceptées, pour une moyenne de 1,51 jours télétravaillés. Une évaluation a montré que les principales motivations sont d'accroître la concentration/la performance (65%) et de bénéficier d'un gain de temps de trajet (21%). Compte tenu de l'évaluation positive de ce nouveau dispositif, l'accord interne reste inchangé.

▷ Accompagnement des agents issus d'Artois Initiatives

Au 31 décembre 2022, la délégation de service public d'une partie de la gestion des bâtiments économiques n'a pas été reconduite, la gestion de l'immobilier d'entreprise est donc effectuée en régie à compter du 1^{er} janvier 2023. Dans ce cadre, la DRH a accompagné les 9 salariés qui bénéficiaient d'un transfert de plein droit dans les effectifs de la direction du développement économique.

▷ Accompagnement de directions confrontées à des RPS

La collectivité a engagé une démarche d'évaluation de la QVT en 2021 afin de mesurer la perception des agents sur leurs conditions de travail et identifier leurs préoccupations et attentes. Cette évaluation a permis d'élaborer un plan d'actions principalement axé sur l'accompagnement, la communication et la sensibilisation. Les directions de l'eau potable, de l'urbanisme et de l'environnement ont bénéficié d'un accompagnement. La DRH, avec l'appui du service de médecine du travail, a pu accompagner les services dans l'identification « objective » des problèmes et la recherche de solutions concertées pour les résorber.

Au 1^{er} janvier 2022



927

collaborateurs permanents et
42 contrats d'apprentissage

80

recrutements d'agents dont **13**
sur des postes nouvellement
créés, 18 en contrats aidés ou
d'apprentissage et **43** sur des
postes vacants.

102 départs d'agents

dont 24 pour retraite et 16 pour
mutation.



3029

arrêtés de carrière

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Accompagnement des agents des services mutualisés

Suite aux orientations du groupe de travail mutualisation, plusieurs services mutualisés au moment de la fusion en 2017 devaient s'arrêter au 31 décembre 2022. 17 agents ont été accompagnés dans une réorientation professionnelle. Parmi eux, 3 ont choisi une mobilité externe. Les autres agents ont été affectés dans un nouveau service grâce à la réalisation de bilans de compétences et d'immersions professionnelles.

▷ Organisation de la journée « Sportez-vous bien »

Le vendredi 16 septembre, la convivialité, la cohésion et le sport était à l'honneur au stade nautique de Loisinord. Les agents ont pu tester des dizaines de disciplines sportives en plein air. Ils ont additionné 3 388 829 pas, soit 2 582 km à pied pour quelque 500 participants, soit la distance entre Noeux-Les-Mines et Mikkeli (Sud de la Finlande), Moscou (Russie) ou Palerme (Italie) !

▷ Organisation des élections professionnelles

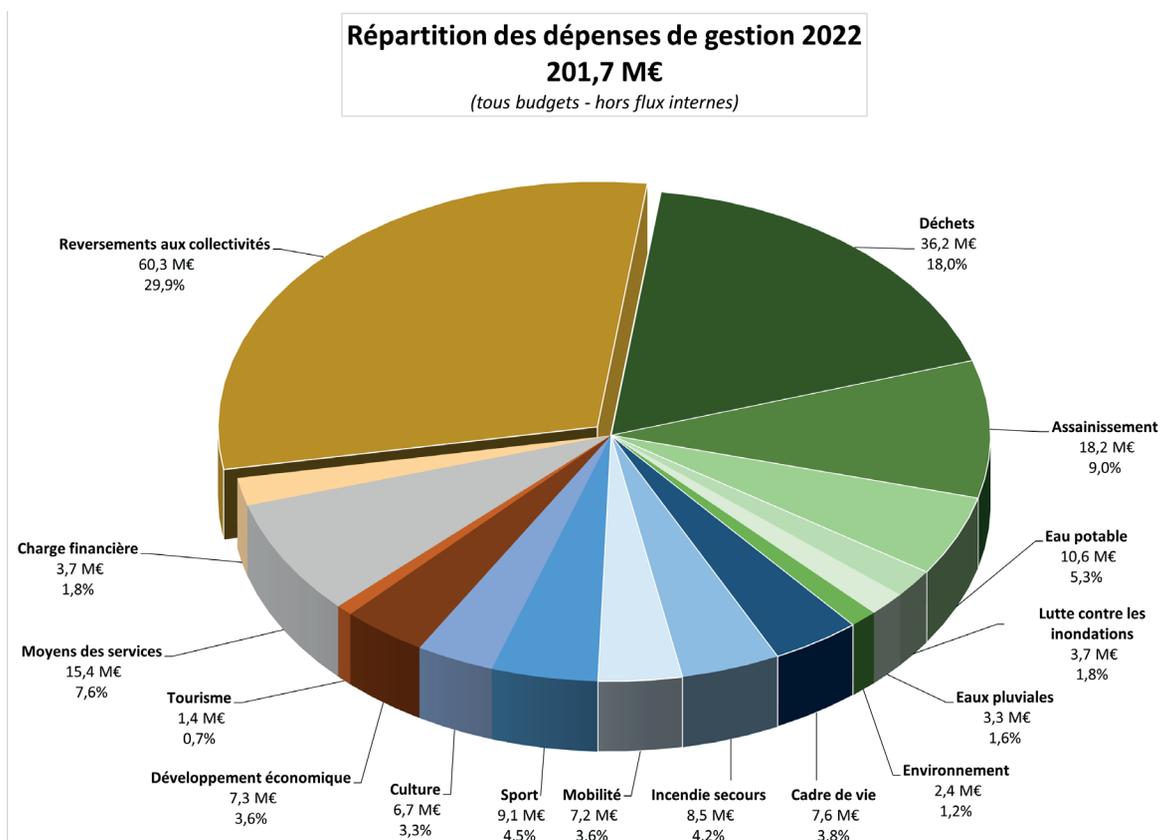
Les élections professionnelles ont eu lieu le 8 décembre 2022 pour renouveler les représentants du personnel pour la commission administrative paritaire (CAP), le comité social territorial (CST) et la commission consultative paritaire (CCP). 635 agents ont voté, soit un taux de participation de 67,91%. 2 organisations syndicales siègeront donc dans nos instances paritaires : la CGT (4 sièges) et l'UNSA (2 sièges).

Les services comptables et financiers

Les services comptables et financiers assurent le pilotage budgétaire des actions communautaires.

Leurs principales missions :

- Aide stratégique à la décision des élus en matière financière, budgétaire et fiscale,
- Élaboration du rapport d'orientations budgétaires,
- Préparation et exécution du budget en collaboration avec les directions opérationnelles,
- Gestion de la dette et de la trésorerie,
- Analyses financières rétrospectives et prospectives,
- Facturation des prestations en régie de la collectivité,
- Planification pluriannuelle des investissements,
- Fiabilisation et sincérité des comptes,
- Conseil et assistance des services dans le montage financier de leur projet.



Zoom sur 2022

► Budget 2022 :

Le budget primitif a été voté le 29 mars 2022. Une décision modificative et le budget supplémentaire ont respectivement été votés les 28 juin et 18 octobre 2022. La préparation et l'exécution financière du budget a mobilisé l'ensemble des agents tout au long de l'année. Par ailleurs, afin d'assurer le financement des investissements et après mise en concurrence de nos partenaires bancaires, 4 contrats de prêts ont été signés à hauteur de 21 M€ permettant d'anticiper, en partie, la hausse des taux des marchés financiers.

► Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France :

Le contrôle portant sur l'examen de la gestion depuis 2017, ouvert en avril 2021, a fait l'objet d'un rapport d'observations définitives notifié le 12 avril 2022. Celui-ci a été présenté au Conseil communautaire du 30 mai 2022. Un seul rappel à la réglementation concernant le temps de travail des agents (1607h) y est repris. Sa mise en conformité doit intervenir à la fin du premier semestre 2023. Les autres recommandations faites concernent la

performance de l'action publique et certaines sont d'ores et déjà mises en œuvre comme l'adoption d'un projet de territoire ou l'apurement d'opérations pour compte de tiers. Un bilan des actions entreprises sera présenté au conseil communautaire de juin 2023.

► Déploiement d'une nouvelle facture de la régie eau potable et harmonisation de la mensualisation :

Depuis septembre 2021, un logiciel unique est utilisé pour la gestion de la base clients et la génération des factures. Après différents tests effectués avec les services de la DGFIP, une nouvelle facture plus lisible a été mise en œuvre et déployée en janvier 2023. Celle-ci est désormais transmise aux abonnés directement par les services de la DGFIP, générant l'économie de la prestation d'impression et d'envoi.



L'audit, les ressources financières et fiscales

Les principales missions de la direction de l'audit, des ressources financières et fiscales sont :

- le contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques,
- le suivi de la fiscalité, des dotations et de la péréquation,
- l'évaluation et suivi des transferts de charges.



40 000

pièces comptables émises
(22 400 mandats et 17 600 titres)
+13% par rapport à 2021



Environ

125 000

factures d'eau potable
envoyées en 2022



Un délai global de paiement
moyen de

24,1

jours en 2022

Zoom sur 2022

- Mise en oeuvre de la procédure de renouvellement du contrat de délégation de service public du centre aquatique à Béthune,
- Appui à la procédure de renouvellement de la délégation de service public du centre de valorisation énergétique,
- Accompagnement dans la procédure de reprise en régie des pépinières d'entreprise à effet du 1^{er} janvier 2023,
- Mission d'appui à la recherche de financements européens en lien avec la nouvelle programmation des fonds européens.

En matière d'accompagnement de la direction générale et des élus, la direction de l'audit a participé à :

- l'accompagnement dans la démarche d'harmonisation des compétences facultatives et de la territorialisation des compétences,
- la préparation et organisation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relative aux compétences facultatives restituées aux communes de l'ex-CCAL et de l'ex CCAF, à la voirie communale du Bus à Haut Niveau de Services (BHNS), aux zones d'activité économique n'ayant pas été transférées au 1^{er} janvier 2017 et à l'activité équithérapie
- la définition d'une stratégie fiscale : évaluation des impacts de l'actualisation des valeurs locatives des locaux professionnels sur les ressources fiscales de l'Agglomération et de ses communes membres, réflexion autour des modalités de partage de la taxe d'aménagement,
- l'analyse comparative du coût de fonctionnement des piscines des collectivités locales publiée par l'AFIGESE et l'OFGL : «Les piscines et centres aquatiques, combien ça coûte ?»,
- Préparation et organisation de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mission d'appui à la recherche de financements européens en lien avec la nouvelle programmation des fonds européens,
- ▷ Evaluation des impacts de l'actualisation des valeurs locatives des locaux professionnels sur les ressources fiscales de l'Agglomération et de ses communes membres ayant permis d'aboutir à un report de la mise en oeuvre à 2028.

La communication

Le service communication édite toute l'année, avec l'ensemble des directions de l'Agglomération, de nombreux supports d'information et de communication. Mieux faire connaître l'Agglomération, ses projets et ses services quotidiens, promouvoir le territoire, accompagner les communes et valoriser les initiatives sur le territoire sont au cœur de ses missions.

Au-delà de la conception de campagnes et de supports de communication, le service gère également les relations avec la presse, l'animation du site web et des réseaux sociaux, la gestion de la signalétique et des objets publicitaires.



Le Pass Bon Plan, mis en oeuvre en 2022, permet aux habitants de découvrir les activités proposées dans différents équipements communautaires.

Zoom sur 2022

► Accompagnement des services

En 2022, plusieurs nouveaux projets ont notamment été lancés : le pass mobil agglo, le dispositif Acceo, l'académie de l'entrepreneuriat, l'appel à projets à destination des unions commerciales, la fête du sport ...

► Accompagnement des communes

Une plateforme en ligne a été mise en place pour le partage des documents de communication avec les 100 communes.

Le dispositif de parrainage de communication, adopté en conseil communautaire en octobre 2021, a permis de parrainer financièrement 18 événements communaux d'envergure intercommunale.

Suite à la réflexion menée en 2021 sur la dotation d'objets promotionnels mise à disposition des communes, le «pass bon plan» a été créé en juin 2022. Il permet à son détenteur de découvrir une activité culturelle ou sportive proposée dans différents équipements communautaires.

► Enquête de lectorat du magazine 100% Agglo

Une enquête a été menée au printemps auprès des maires et lecteurs du magazine (109 réponses), suite à sa refonte en 2021. Le contenu du 100% Agglo sera adapté en 2023 en fonction des attentes des lecteurs et du projet de territoire.

► Projet de territoire

Le service a accompagné la démarche de projet de territoire tout au long de l'année : temps forts (réunions, séminaires, production de supports, actualités, ...), en particulier la phase de concertation de la population et des agents. Il a également activement participé à l'écriture du document cadre. Une campagne de communication grand public a également été imaginée, et diffusée en 2023.



171

communiqués diffusés à la presse en 2022 et
12 conférences de presse organisées



16 490

personnes suivaient le compte Facebook de l'Agglomération au 31 décembre 2022



18

événements parrainés dans les communes

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Création du «Pass Bon Plan»

6500 «Pass Bon Plan» ont été édités, dans le cadre de la dotation d'objets promotionnels aux 100 communes. Cet objet promotionnel dématérialisé permet de découvrir une activité au sein d'un équipement communautaire.

► Campagne « super-habitants » pour le Projet de territoire et document cadre

La phase de concertation avec le grand public a fait l'objet d'une campagne de communication originale axée sur les super-héros. En effet, les habitants sont devenus des « super-habitants » et avaient le pouvoir de s'exprimer pour inventer le futur du territoire, notamment lors de réunions de concertation organisées au premier trimestre. La Communauté d'Agglomération a d'ailleurs reçu pour cette campagne un prix 1 étoile dans le cadre des trophées «Participation et Concertation», organisés par La Gazette des Communes, Décider Ensemble, la Banque des Territoires, la CNDP et la SNCF.



Le document cadre du projet de territoire, voté le 6 décembre, a été rédigé en partenariat avec la direction de la communication.

Le Conseil de développement

Organe consultatif, le Conseil de développement a pour objectifs de favoriser le dialogue et la concertation avec les forces vives du territoire, de renforcer la participation citoyenne, d'apporter un éclairage complémentaire aux élus et de faire vivre la démocratie de proximité. Il représente 63 structures et est composé de 83 membres répartis en 5 collèges.



Plénière du Conseil de développement du 23 novembre - avis sur le projet de territoire

Zoom sur 2022

▷ Avis du Conseil de développement sur le Projet de territoire

A la demande du Président de la Communauté d'Agglomération, les membres du Conseil de développement ont travaillé en lien avec les élus sur les enjeux et les orientations stratégiques du Projet de territoire et ont apporté des réflexions complémentaires sur les 7 fonctions sociales.

Ils ont surtout insisté sur :

- la nécessité d'une coopération entre l'Agglomération et les communes et des communes entre elles,
- la valorisation des initiatives locales selon le principe de subsidiarité,
- le travail avec TOUS les partenaires.

La réussite du Projet de territoire reposera sur l'appropriation des enjeux par tous et grâce à la responsabilité de chacun.

Il est donc indispensable de diffuser une information régulière sur les enjeux, les actions et avancées.

Lors de l'adoption du projet de territoire le 6 décembre dernier, les élus communautaires ont décidé de confier son suivi et son évaluation au Conseil de développement en étroite collaboration avec les services.

▷ Représentation dans les instances et dispositifs

- à l'interne : Centre Intercommunal d'Action Sociale, Comité local de l'alimentation, projet européen Water For Tomorrow, Contrat Local de Santé, notamment sur les projets «Artisans de la santé», mobilisation aux côtés des élus contre le projet de stockage des déchets dangereux sur Hersin-Coupigny avec envoi de courriers aux instances administratives concernées et au groupe SUEZ et participation aux réunions,
- à l'externe : Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, Gigafactory, Pôle Métropolitain de l'Atois, Séminaire de l'AULA (transport fluvial), participation aux travaux d'Euralens et du CESER sur différentes thématiques.

▷ **Accueil d'un étudiant en Master 2** des métiers de la recherche en science politique, pendant 3 mois pour étudier «la participation des jeunes à la vie communautaire».



5

réunions thématiques sur le cycle de l'eau



Une moyenne de

25 à 30

membres du Conseil de développement pour travailler sur le projet de territoire et les réunions thématiques



12

nouveaux membres représentant les habitants du territoire

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Participation et avis sur le projet de territoire,
- ▷ Réunions sur le cycle de l'eau sur 2022 et 2023 : synthèse et bilan à venir.

Le Conseil Communautaire

(au 20 juin 2023)

COMMUNES	MEMBRES		COMMUNES	MEMBRES		
ALLOUAGNE	HENNEBELLE	André	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	BERROYER	Lysiane	
AMES	COCQ	Marcel		BEUGIN	Elodie	
AMETTES	DELEPINE	Michèle		BOMMART	Emilie	
ANNEQUIN	DUPONT	Yves		TOURTOY	Patrick	
ANNEZIN	DEBAS	Grégory		HOUYEZ	Chloé	
	TOMMASI	Céline		MAESELE	Fabrice	
AUCHEL	BERRIER	Philibert		MILLE	Robert	
	DERLIQUE	Martine		PAJOT	Ludovic	
	HOLVOET	Marie-Pierre		PRUD'HOMME	Sandrine	
	VIVIEN	Michel		PRUVOST	Jean-Pierre	
AUCHY-AU-BOIS	DELPLACE	Jean-Francois		BURBURE	HOCQ	René
AUCHY-LES-MINES	FONTAINE	Joëlle		BUSNES	HANNEBICQ	Franck
	LEGRAND	Jean-Michel		CALONNE-RICOUART	CARINCOTTE	Annie - Claude
BAJUS	DERICQUEBOURG	Daniel		CALONNE-SUR-LA-LYS	IDZIAK	Ludovic
BARLIN	DAGBERT	Julien	CAMBLAIN-CHATELAIN	QUESTE	Dominique	
	DUMONT	Gérard	CAMBRIN	PEDRINI	Lelio	
	WILLEMAND	Isabelle	CAUCHY-À-LA-TOUR	DRUMEZ	Philippe	
BÉTHUNE	BARRE	Bertrand	CAUCOURT	FLAHAUT	Jacques	
	BERTOUX	Maryse	CHOCQUES	PHILIPPE	Danièle	
	BOULART	Annie	CUINCHY	MASSART	Yvon	
	CORDONNIER	Francis	DIÉVAL	DELECOURT	Dominique	
	BERROYER	Béatrice	DIVION	NEVEU	Jean	
	ELAZOUZI	Hakim		BLOCH	Karine	
	GACQUERRE	Olivier		LEMOINE	Jacky	
	GIBSON	Pierre-Emmanuel	DOUVRIN	DELPLANQUE	Émeline	
	IMBERT	Jacqueline		DUPONT	Jean-Michel	
	LOISEAU	Ginette	DROUVIN-LE-MARAIS	VIVIER	Éwa	
	PERRIN	Patrick	ECQUEDECQUES	DECOURCELLE	Catherine	
	SAINT-ANDRE	Stéphane	ESSARS	MULLET	Rosemonde	
	BEUGIN	LECLERCQ	ESTRÉE-BLANCHE	MALBRANQUE	Gérard	
BEUVRY	FIGENWALD	Arnaud	DELETRE	Bernard		
	LEFEBVRE	Nadine	OPIGEZ	Dorothee		
	LEVEUGLE	Emmanuelle	GAROT	Line		
	VERDOUCQ	Gaétan	DOUVRY	Jean-Marie		
BILLY-BERCLAU	BOSSART	Steve	OGIEZ	Gérard		
	FACON	Dorothee	FOUQUIERES-LÈS-BETHUNE	DUBY	Sophie	
BLESSY	FURGEROT	Jean-Marc	FRESNICOURT-LE-DOLMEN	CLAIRET	Dany	
BOURECQ	BARROIS	Alain	GAUCHIN-LEGAL	VOISEUX	Dominique	
			GIVENCHY-LÈS-LA-BASSEE	HERBAUT	Emmanuel	

COMMUNES	MEMBRES		COMMUNES	MEMBRES	
GONNEHEM	DELELIS	Bernard	MAISNIL-LÈS-RUITZ	PRUVOST	Marcel
GOSNAY	SOUILLIART	Virginie	MARLES-LES-MINES	EDOUARD	Eric
GUARBECQUE	DEPAEUW	Didier		TOURSEL	Karine
HAILLICOURT	DEBUSNE	Emmanuelle	MAZINGHEM	MATTON	Claudette
	FOUCAULT	Grégory	MONT-BERNANCHON	DUHAMEL	Marie-Claude
HAISNES	DELHAYE	Nicole	NEUVE-CHAPELLE	ROBIQUET	Tanguy
	WALLET	Frédéric	NOEUX-LES-MINES	DOMART	Sylvie
HAM-EN-ARTOIS	SELIN	Pierre		MARCELLAK	Serge
HERMIN	GLUSZAK	Franck		NOREL	Francis
HERSIN-COUPIGNY	BEVE	Jean-Pierre		ANTKOWIAK	Corinne
	RUS	Ludivine		SWITALSKI	Jacques
HESDIGNEUL-LÈS-BETHUNE	LECOMTE	Maurice	NORRENT-FONTES	COCQ	Bertrand
HINGES	LAVERSIN	Corinne	NOYELLES-LÈS-VERMELLES	TRACHE	Bruno
HOUCHIN	LECONTE	Maurice	OBLINGHEM	DESQUIRET	Christophe
HOUDAIN	DEWALLE	Daniel	OURTON	CANLERS	Guy
	LEFEBVRE	Daniel	QUERNES	VERWAERDE	Patrick
	LEVENT	Isabelle	REBREUVE-RANCHICOURT	MANNESIEZ	Danielle
ISBERGUES	CLAREBOUT	Marie-Paule	RELY	MACKE	Jean-Marie
	DISSAUX	Thierry	RICHEBOURG	DEMULIER	Jérôme
	HEUGUE	Eric	ROBECQ	DEROUBAIX	Hervé
	THELLIER	David	ROMBLY	LOISON	Jasmine
LA COMTE	ALLEMAN	Joëlle	RUITZ	SANSEN	Jean-Pierre
LA COUTURE	GAQUERE	Raymond	SAILLY-LABOURSE	HENNEBELLE	Dominique
LABEUVRIERE	BERTIER	Jacky	SAINT-FLORIS	DEBAECKER	Olivier
LABOURSE	SCAILLIEREZ	Philippe	SAINT-HILAIRE-COTTES	DEFEBVIN	Freddy
LAMBRES	PREVOST	Denis	SAINT-VENANT	FLAJOLET	André
LAPUGNOY	DELANNOY	Alain	VAUDRICOURT	JURCZYK	Jean-Francois
LESPESES	PICQUE	Arnaud	VENDIN-LEZ-BETHUNE	MEYFROIDT	Sylvie
LIERES	CRETEL	Didier	VERMELLES	DE CARRION	Alain
LIETTRES	BECUWE	Pierre		FLAHAUT	Karine
LIGNY-LÈS-AIRE	SGARD	Alain	VERQUIGNEUL	CHRETIEN	Bruno
LILLERS	DASSONVAL	Michel	VERQUIN	TASSEZ	Thierry
	FLAJOLLET	Christophe	VIEILLE-CHAPELLE	DESSE	Jean-Michel
	MARGEZ	Maryse	VIOLAINES	CASTELL	Jean-Francois
	MERLIN	Régine	WESTREHEM	TAILLY	Gilles
LINGHEM	BLONDEL	Marcel	WITTERNESSE	DUCROCQ	Alain
LOCON	LELEU	Bertrand			
LORGIES	MARIINI	Laëtitia			
LOZINGHEM	DELANNOY	Marie-Josèphe			

L'exécutif

Le président



Olivier Gacquerre
Béthune

Les vice-présidents



Maurice Leconte
Houchin
1^{er} Vice-Président en charge de la ruralité, l'agriculture, l'alimentation et du Schéma de Cohérence Territoriale



Steve Bossart
Billy-Berclau
2^{ème} Vice-Président en charge du développement économique et touristique



Corinne Laversin
Hingres
3^{ème} Vice-Présidente en charge du foncier et de l'urbanisme



Jacky Lemoine
Divion
4^{ème} Vice-Président en charge des ressources humaines et de la formation des Élus



Raymond Gaquère
La Couture
5^{ème} Vice-Président en charge de l'assainissement, l'hydraulique, la gestion des eaux pluviales urbaines et la lutte contre les inondations



Philippe Scailliciez
Labourse
6^{ème} Vice-Président en charge de l'eau potable



Philibert Berrier
Auchel
7^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Ouest et à l'archéologie



Bernard Delelis
Gonnehem
8^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Nord



Julien Dagbert
Barlin
9^{ème} Vice-Président en charge de la culture et de l'éducation populaire



David Thellier
Isbergues
10^{ème} Vice-Président en charge de l'aménagement et de l'attractivité du territoire



Hervé Deroubaix
Robecq
11^{ème} Vice-Président en charge des finances, du contrôle de gestion et de la commande publique



Virginie Souillart
Gosnay
12^{ème} Vice-Présidente en charge de la santé et de l'action sociale



Alain De Carrion
Vermelles
13^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Est



Ludovic Idziak
Calonne-Ricouart
14^{ème} Vice-Président en charge de l'environnement et du Plan Climat Air Énergie Territorial



Léo Pédriani
Camblain-Châtelain
15^{ème} Vice-Président en charge de l'accompagnement technique des communes du Territoire Sud

Les conseillers communautaires délégués



Dominique Delecourt
Cuijnchy
Conseiller délégué en charge du schéma de mutualisation des services



Gregory Debas
Annezin
Conseiller délégué en charge des commerces et de l'artisanat



Pierre-Emmanuel Gibson
Béthune
Conseiller délégué en charge de la collecte et de la valorisation des déchets et des équipements communautaires associés



Alain Delannoy
Lapugnoy
Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et de l'optimisation des recettes et dépenses



Jean-Michel Dupont
Douvrin
Conseiller délégué en charge du lien avec les universités, les équipements portuaires, les zones d'activités économiques (ZAE) et l'immobilier d'entreprise



Didier Depaew
Guarbecque
Conseiller délégué en charge de l'aménagement rural et du développement du schéma informatique



Rosemonde Mullet
Esquedecques
Conseillère déléguée en charge de l'accès au droit et de la prévention de la délinquance



Pierre Selin
Ham-en-Artois
Conseiller délégué en charge du Centre Intercommunal d'Action Sociale



Marie-Claude Duhamel
Mont-Bernehon
Conseillère déléguée en charge de la petite enfance et de la relation aux usagers



Danielle Mannessiez
Rebreuve-Ranchicourt
Conseillère déléguée en charge de l'administration générale et des moyens généraux



Dominique Hennebelle
Sailly-Labourse
Conseiller délégué en charge des Centres de Premières Interventions



Emmanuelle Debusne
Haillicourt
Conseillère déléguée en charge du handicap et de l'accessibilité et de la lutte contre la fracture numérique



Gérard Ogiez
Fouquereuil
Conseiller délégué en charge de l'aménagement et l'entretien des cours d'eau



Nadine Lefebvre
Beuvry
Conseillère déléguée en charge du logement et du PLH



Bertrand Cocq
Norrent-Fontes
Conseiller délégué en charge de la gestion des Fonds de Concours



Odile Leclercq
Beugin
Conseillère déléguée en charge de la Fourrière-Refuge pour animaux



Sylvie Meyfroidt
Vendin-Lez-Béthune
Conseillère déléguée en charge de l'Economie Sociale et Solidaire



Eric Edouard
Marles-les-Mines
Conseiller délégué en charge de la Politique de la Ville



Alain Ducrocq
Witternesse
Conseiller délégué en charge de l'accueil des gens du voyage



Bruno Chrétien
Verquignoul
Conseiller délégué en charge de la mobilité durable



Philippe Drumez
Cambrin
Conseiller délégué en charge du sport



Sophie Duby
Fauquières-les-Béthune
Conseillère déléguée en charge de la transition numérique, l'innovation et l'emploi

cap sur



L'AGGLO

100% DURABLE !

